

SOMMAIRE

Informations générales

Budget Principal

Budget Terrains

Budget Bâtiments

Budget Transports

Budget Déchets ménagers

Budget Cité de la Réalité Virtuelle

Budget Parc de Développement Economique Laval Mayenne

Code INSEE	BP 2015
-------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	100 391
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	588
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
44 475 300	47 812 994	439,83	

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	683	
2	Produit des impositions directes/population	353	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	775	
4	Dépenses d'équipement brut/population	194	
5	Encours de la dette/population	722	
6	DGF/population	124	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	12%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	95%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92%	
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25%	
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	93%	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

Budget Principal

Numéro SIRET : 24530033000264

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Code INSEE 24530033000264	BP 2015
----------------------------------	--------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	100 391
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	588
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate	
Fiscal	Financier			
44 475 300	47 812 994	439,83		

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	472	551
2	Produit des impositions directes/population	353	361
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	526	642
4	Dépenses d'équipement brut/population	98	132
5	Encours de la dette/population	427	351
6	DGF/population	124	155
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	13%	18%
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal (2)	80%	
8 bis	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi (2)(4)		
9	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	95%	90%
10	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	19%	21%
11	Encours de la dette/ recettes réelles de fonctionnement (2)	81%	55%

* *Source : DGCL, les collectivités locales en chiffres 2014*

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transm)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. article

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	53 158 760,00	53 158 760,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		53 158 760,00	53 158 760,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	13 878 770,00	13 878 770,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		13 878 770,00	13 878 770,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	67 037 530,00	67 037 530,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 525 455,00		4 414 120,00	4 414 120,00	4 414 120,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 951 000,00		6 010 280,00	6 010 280,00	6 010 280,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 900 125,00		18 920 620,00	18 920 620,00	18 920 620,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 638 935,00		16 617 495,00	16 617 495,00	16 617 495,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	47 015 515,00		45 962 515,00	45 962 515,00	45 962 515,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 450 000,00		1 475 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	78 500,00		1 500,00	1 500,00	1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)	200 000,00		220 000,00	220 000,00	220 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	48 744 015,00		47 659 015,00	47 659 015,00	47 659 015,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	1 151 820,00		183 220,00	183 220,00	183 220,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	4 701 450,00		5 316 525,00	5 316 525,00	5 316 525,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	5 853 270,00		5 499 745,00	5 499 745,00	5 499 745,00
	TOTAL	54 597 285,00		53 158 760,00	53 158 760,00	53 158 760,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 158 760,00
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	171 800,00		229 500,00	229 500,00	229 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 022 600,00		984 250,00	984 250,00	984 250,00
73	IMPOTS ET TAXES	36 593 000,00		37 140 000,00	37 140 000,00	37 140 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 089 600,00		14 308 280,00	14 308 280,00	14 308 280,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	390 375,00		359 090,00	359 090,00	359 090,00
	Total des recettes de gestion courante	54 267 375,00		53 021 120,00	53 021 120,00	53 021 120,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	35 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	54 302 375,00		53 071 120,00	53 071 120,00	53 071 120,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	294 910,00		87 640,00	87 640,00	87 640,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	294 910,00		87 640,00	87 640,00	87 640,00
	TOTAL	54 597 285,00		53 158 760,00	53 158 760,00	53 158 760,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 158 760,00
--	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	5 412 105,00
--	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	520 000,00		399 000,00	399 000,00	399 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	9 360 530,00		6 733 280,00	6 733 280,00	6 733 280,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	702 400,00		276 350,00	276 350,00	276 350,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 447 500,00		2 489 500,00	2 489 500,00	2 489 500,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	16 030 430,00		9 898 130,00	9 898 130,00	9 898 130,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 750 000,00		3 893 000,00	3 893 000,00	3 893 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	250 000,00				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	4 000 000,00		3 893 000,00	3 893 000,00	3 893 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	20 030 430,00		13 791 130,00	13 791 130,00	13 791 130,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	294 910,00		87 640,00	87 640,00	87 640,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	294 910,00		87 640,00	87 640,00	87 640,00
	TOTAL	20 325 340,00		13 878 770,00	13 878 770,00	13 878 770,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 878 770,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	2 134 745,00		641 500,00	641 500,00	641 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	11 150 725,00		6 411 578,00	6 411 578,00	6 411 578,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	13 285 470,00		7 053 078,00	7 053 078,00	7 053 078,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	960 000,00		685 847,00	685 847,00	685 847,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	100,00		100,00	100,00	100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	226 500,00		640 000,00	640 000,00	640 000,00
	Total des recettes financières	1 186 600,00		1 325 947,00	1 325 947,00	1 325 947,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	14 472 070,00		8 379 025,00	8 379 025,00	8 379 025,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	1 151 820,00		183 220,00	183 220,00	183 220,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	4 701 450,00		5 316 525,00	5 316 525,00	5 316 525,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 853 270,00		5 499 745,00	5 499 745,00	5 499 745,00
	TOTAL	20 325 340,00		13 878 770,00	13 878 770,00	13 878 770,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 878 770,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	5 412 105,00
---	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 414 120,00		4 414 120,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 010 280,00		6 010 280,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 920 620,00		18 920 620,00
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	16 617 495,00		16 617 495,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	1 475 000,00		1 475 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00		1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	220 000,00	5 316 525,00	5 536 525,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		183 220,00	183 220,00
Dépenses de fonctionnement - Total		47 659 015,00	5 499 745,00	53 158 760,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	53 158 760,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		87 640,00	87 640,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	3 893 000,00		3 893 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)	399 000,00		399 000,00
204	SUBVENTION D' EQUIPEMENTS VERSEES	6 733 280,00		6 733 280,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	276 350,00		276 350,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	2 489 500,00		2 489 500,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		13 791 130,00	87 640,00	13 878 770,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	13 878 770,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	229 500,00		229 500,00
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	984 250,00		984 250,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	37 140 000,00		37 140 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	14 308 280,00		14 308 280,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	359 090,00		359 090,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	50 000,00	87 640,00	137 640,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		53 071 120,00	87 640,00	53 158 760,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	53 158 760,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)	685 847,00		685 847,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	641 500,00		641 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES (sauf 1688 non budgétaire)	6 411 678,00		6 411 678,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		5 313 195,00	5 313 195,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR		3 330,00	3 330,00
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		183 220,00	183 220,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	640 000,00		640 000,00
Recettes d'investissement - Total		8 379 025,00	5 499 745,00	13 878 770,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	13 878 770,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	4 525 455,00	4 414 120,00	4 414 120,00
6042	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AUTRES QUE TERRAINS A AMENAGER	18 000,00		
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	57 100,00	59 050,00	59 050,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	717 740,00	741 950,00	741 950,00
60622	CARBURANTS	9 000,00	7 700,00	7 700,00
60623	ALIMENTATION	1 280,00	1 480,00	1 480,00
60624	PRODUITS DE TRAITEMENT	100,00	100,00	100,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	32 100,00	31 050,00	31 050,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	21 100,00	23 600,00	23 600,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	5 390,00	7 440,00	7 440,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	36 600,00	32 970,00	32 970,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	13 550,00	9 350,00	9 350,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	93 890,00	52 590,00	52 590,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	62 860,00	45 660,00	45 660,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	13 800,00	12 900,00	12 900,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	270 100,00	277 800,00	277 800,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	122 100,00	110 200,00	110 200,00
61523	ENTRETIEN ET REPARATIONS VOIES ET RESEAUX	280 500,00	251 000,00	251 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	6 850,00	14 550,00	14 550,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	19 950,00	18 750,00	18 750,00
6156	MAINTENANCE	166 530,00	171 920,00	171 920,00
616	PRIMES D ASSURANCES	50 105,00	49 555,00	49 555,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	143 600,00	155 800,00	155 800,00
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	9 950,00	10 010,00	10 010,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	32 550,00	29 550,00	29 550,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	443 700,00	437 300,00	437 300,00
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	3 500,00	4 200,00	4 200,00
6226	HONORAIRES	35 770,00	36 770,00	36 770,00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	31 000,00	21 000,00	21 000,00
6228	DIVERS	674 940,00	647 600,00	647 600,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	34 000,00	31 500,00	31 500,00
6232	FETES ET CEREMONIES	20 600,00	20 600,00	20 600,00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	20 000,00	20 000,00	20 000,00
6237	PUBLICATIONS	115 000,00	115 000,00	115 000,00
6238	DIVERS	119 500,00	116 000,00	116 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	15 015,00	100,00	100,00
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS	11 100,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	6 800,00	6 700,00	6 700,00
6256	MISSIONS	11 500,00	11 200,00	11 200,00
6257	RECEPTIONS	14 700,00	13 800,00	13 800,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	30 050,00	29 350,00	29 350,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	43 950,00	41 850,00	41 850,00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 130,00	1 055,00	1 055,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	172 400,00	172 430,00	172 430,00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE (EGLISE, FORET, BOIS COMMUNAUX)	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	99 420,00	107 880,00	107 880,00
62875	REMBOURSEMENT DE FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	200 600,00	233 730,00	233 730,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	1 600,00		
6288	AUTRES	2 800,00		
63512	TAXES FONCIERES	168 240,00	166 000,00	166 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	14 695,00	16 380,00	16 380,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 951 000,00	6 010 280,00	6 010 280,00
6217	PERSONNEL EXTERIEUR AU SERVICE -COMMUNE MEMBRE DU GFP	15 500,00	15 500,00	15 500,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	74 500,00	75 550,00	75 550,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	2 565 715,00	2 614 540,00	2 614 540,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	104 300,00	112 100,00	112 100,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	679 200,00	729 865,00	729 865,00
64131	REMUNERATION	718 800,00	654 500,00	654 500,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	662 200,00	653 855,00	653 855,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	842 300,00	880 650,00	880 650,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	50 000,00	44 000,00	44 000,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	168 000,00	167 000,00	167 000,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	62 000,00	53 000,00	53 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	8 485,00	9 720,00	9 720,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 900 125,00	18 920 620,00	18 920 620,00
739113	REVERSEMENTS CONVENTIONNELS DE FISCALITE		20 000,00	20 000,00
73921	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	10 601 620,00	10 601 620,00	10 601 620,00
73922	DOTATION SOLIDARITE COMMUNAUTAIRE	8 298 505,00	8 299 000,00	8 299 000,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	17 638 935,00	16 617 495,00	16 617 495,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
651	REDEVANCES POUR CONCESSIONS BREVETS LICENCES	1 334 120,00	1 343 120,00	1 343 120,00
6521	PROCEDES DROITS, VALEURS SIMILAIRES DEFICIT DES BUDGETS ANNEXES A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 745 275,00	974 290,00	974 290,00
6531	INDEMNITES DES MAIRES ADJOINTS ET CONSEILLERS	289 300,00	230 000,00	230 000,00
6532	FRAIS DE MISSIONS MAIRES ADJOINTS CONSEILLERS	2 500,00	1 000,00	1 000,00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE ELUS	20 000,00	84 000,00	84 000,00
6535	FORMATIONS ELUS	1 000,00	2 800,00	2 800,00
6553	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES SERVICE INCENDIE	2 964 000,00	2 981 095,00	2 981 095,00
6554	CONTINGENTS ET PARTICIPATIONS OBLIGATOIRES CONTRIBUT ORGANIS GROUPEMENT	230 000,00	219 700,00	219 700,00
657341	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	329 650,00	290 000,00	290 000,00
657358	SUBVENTION FONCTAUX AUTRES GROUPEMENTS	251 000,00	160 000,00	160 000,00
657364	SUBVENTION FCT SPIC	4 717 575,00	4 998 385,00	4 998 385,00
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES ORGANISMES	182 160,00	209 000,00	209 000,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	5 564 755,00	5 116 575,00	5 116 575,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	7 600,00	7 530,00	7 530,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		47 015 515,00	45 962 515,00	45 962 515,00
66	CHARGES FINANCIERES(b)	1 450 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANGE	1 450 000,00	1 475 000,00	1 475 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)	78 500,00	1 500,00	1 500,00
6713	CHARGES EXCEPTIONNELLES SECOURS ET DOTS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6718	AUTRES CHARGES EXCEPT SUR OPERATIONS DE GESTION	77 000,00		
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)	200 000,00	220 000,00	220 000,00
6875	DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES EXCEPTIONNELS	200 000,00	220 000,00	220 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		48 744 015,00	47 659 015,00	47 659 015,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 151 820,00	183 220,00	183 220,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	4 701 450,00	5 316 525,00	5 316 525,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	4 698 120,00	5 313 195,00	5 313 195,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	3 330,00	3 330,00	3 330,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 853 270,00	5 499 745,00	5 499 745,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 853 270,00	5 499 745,00	5 499 745,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 597 285,00	53 158 760,00	53 158 760,00

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	53 158 760,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf.chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9)Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	171 800,00	229 500,00	229 500,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	148 300,00	205 100,00	205 100,00
6459	REMBOURSEMENTS SUR CHARGES DE SECURITE SOCIALE & PREVOYANCE	23 500,00	24 400,00	24 400,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	1 022 600,00	984 250,00	984 250,00
7022	COUPES DE BOIS	13 000,00	13 000,00	13 000,00
70388	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	267 830,00	230 600,00	230 600,00
70631	REDEVANCES A CARACTERE SPORTIF	668 000,00	701 400,00	701 400,00
70632	REDEVANCES A CARACTERE DE LOISIRS	38 270,00	1 250,00	1 250,00
70845	MISE A DISPO PERSONNEL FACTUREE - COMMUNE MEMBRE DU GFP	35 500,00	38 000,00	38 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	36 593 000,00	37 140 000,00	37 140 000,00
73111	TAXES FONCIERES ET D'HABITATION	24 227 000,00	25 095 000,00	25 095 000,00
73112	COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	9 269 000,00	8 519 000,00	8 519 000,00
73113	TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	1 557 000,00	1 610 000,00	1 610 000,00
73114	IMPOSITIONS FORFAITAIRES SUR LES ENTREPRISES DE RESEAU	353 000,00	396 000,00	396 000,00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	133 000,00	133 000,00	133 000,00
7323	FNGIR	264 000,00	272 000,00	272 000,00
7325	FONDS DE PEREQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES	600 000,00	755 000,00	755 000,00
7328	AUTRES REVERSEMENTS DE FISCALITE	30 000,00	30 000,00	30 000,00
7362	TAXES DE SEJOUR	160 000,00	180 000,00	180 000,00
7388	AUTRES TAXES DIVERSES	150 000,00	150 000,00	150 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	16 089 600,00	14 308 280,00	14 308 280,00
74124	DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	4 344 000,00	3 000 000,00	3 000 000,00
74126	DOTATION DE COMPENSATION DES GROUPEMENTS DE COMMUNES	9 780 000,00	9 551 000,00	9 551 000,00
74711	EMPLOIS JEUNES	6 500,00		
74712	PARTICIPATION ETAT- EMPLOIS D AVENIR	115 600,00	115 560,00	115 560,00
74718	AUTRES	40 190,00	25 700,00	25 700,00
7472	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS REGIONS	75 000,00	59 600,00	59 600,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	130 100,00	183 570,00	183 570,00
7477	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	442 360,00	300 000,00	300 000,00
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	233 850,00	169 850,00	169 850,00
748313	DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	145 000,00	143 000,00	143 000,00
748314	DOTATION UNIQUE DES COMPENSATIONS SPECIFIQUES A LA TP		127 000,00	127 000,00
74833	ETAT COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE- CVAE CFE	150 000,00		
74835	ATTRIBUTION ETAT COMPENSATION AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE D'HABITATION	627 000,00	633 000,00	633 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	390 375,00	359 090,00	359 090,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	247 600,00	194 790,00	194 790,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	142 775,00	164 300,00	164 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		54 267 375,00	53 021 120,00	53 021 120,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)	35 000,00	50 000,00	50 000,00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	20 000,00	40 000,00	40 000,00
7788	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS	15 000,00	10 000,00	10 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		54 302 375,00	53 071 120,00	53 071 120,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	294 910,00	87 640,00	87 640,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	294 910,00	87 640,00	87 640,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		294 910,00	87 640,00	87 640,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		54 597 285,00	53 158 760,00	53 158 760,00
--	--	----------------------	----------------------	----------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	
53 158 760,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	520 000,00	399 000,00	399 000,00
2031	FRAIS D'ETUDES	239 000,00	241 000,00	241 000,00
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	281 000,00	158 000,00	158 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	9 360 530,00	6 733 280,00	6 733 280,00
204111	SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT - BIENS MOBILIERES MATERIEL ETUDES	30 920,00	38 000,00	38 000,00
204132	SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS		100 000,00	100 000,00
2041411	SUBV. EQUIPEMENT VERSEES AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP-BIENS MATERIELS ETUDES	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2041412	SUBV. EQUIPEMENT VERSEES AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 686 000,00	1 870 000,00	1 870 000,00
2041582	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
2041642	SUBV.EQUIPEMENTS ORG. PUBLICS-SPIC-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	305 000,00	455 000,00	455 000,00
2041643	SUBV. EQUIPT ETAB.PUBLICS INDUSTRIELS ET COMMERCIALS PROJET INTERET NATIONAL	358 000,00	705 000,00	705 000,00
204172	SUBVENTION EQUIPEMENT ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	7 800,00	13 900,00	13 900,00
204182	SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	220 100,00	128 500,00	128 500,00
20421	SUBV.EQUIPT PERS.DT PRIVE- BIENS MOBILIERES MATERIELS ET ETUDES	1 068 110,00	822 270,00	822 270,00
20422	SUBV.EQUIPT AUX PERSONNES DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 634 600,00	2 050 610,00	2 050 610,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	702 400,00	276 350,00	276 350,00
2111	TERRAINS NUS	107 000,00	65 000,00	65 000,00
2115	TERRAINS BATIS	250 000,00		
2128	AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
2145	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI -INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS		20 000,00	20 000,00
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	15 000,00	16 000,00	16 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	148 700,00	44 850,00	44 850,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	42 250,00	44 050,00	44 050,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	137 450,00	84 450,00	84 450,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	5 447 500,00	2 489 500,00	2 489 500,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	2 364 000,00	465 000,00	465 000,00
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	99 000,00	12 000,00	12 000,00
2317	IMMOBILISATIONS RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPOSITION	2 984 500,00	2 012 500,00	2 012 500,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	16 030 430,00	9 898 130,00	9 898 130,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 750 000,00	3 893 000,00	3 893 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 150 000,00	2 503 000,00	2 503 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	225 000,00	235 000,00	235 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 350 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	25 000,00	25 000,00	25 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	250 000,00		
261	TITRES DE PARTICIPATION	250 000,00		
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	4 000 000,00	3 893 000,00	3 893 000,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	20 030 430,00	13 791 130,00	13 791 130,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	294 910,00	87 640,00	87 640,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>294 910,00</i>	<i>87 640,00</i>	<i>87 640,00</i>
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	95 340,00	6 670,00	6 670,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	141 070,00	68 470,00	68 470,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	58 105,00	12 500,00	12 500,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	395,00		
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	294 910,00	87 640,00	87 640,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	20 325 340,00	13 878 770,00	13 878 770,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	13 878 770,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation>>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	2 134 745,00	641 500,00	641 500,00
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	280 495,00	322 000,00	322 000,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	481 000,00	173 000,00	173 000,00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	73 150,00	110 500,00	110 500,00
1322	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES REGIONS	487 000,00		
13241	SUBVENTIONS EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES COMMUNES MEMBRE DU GFP	17 100,00		
1327	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCT	660 000,00		
1328	AUTRES SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT NON TRANSFERABLES	100 000,00		
1343	FONDS AFFECTES A L'EQUIPEMENT NON TRANSF.PLAN D'AMENAGEMENT D'ENSEMBLE PAE	36 000,00	36 000,00	36 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	11 150 725,00	6 411 578,00	6 411 578,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	9 800 725,00	5 281 578,00	5 281 578,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 350 000,00	1 130 000,00	1 130 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	13 285 470,00	7 053 078,00	7 053 078,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	960 000,00	685 847,00	685 847,00
10222	F.C.T.V.A.	890 000,00	435 847,00	435 847,00
10223	T.L.E.	70 000,00	250 000,00	250 000,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	100,00	100,00	100,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	226 500,00	640 000,00	640 000,00
	Total des recettes financières	1 186 600,00	1 325 947,00	1 325 947,00
	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	14 472 070,00	8 379 025,00	8 379 025,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 151 820,00	183 220,00	183 220,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	4 701 450,00	5 316 525,00	5 316 525,00
2802	AMORT FRAIS DOC URBA CADASTRE	1 100,00	1 060,00	1 060,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT	50 570,00	98 915,00	98 915,00
2804111	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BIENS MOBILIERIS ETUDES	92 470,00	91 920,00	91 920,00
2804112	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 500,00	13 000,00	13 000,00
2804121	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEE A LA REGION (EX)	124 050,00	124 055,00	124 055,00
2804122	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	33 330,00	52 950,00	52 950,00
2804131	AMORT. SUBV. EQUIP. VERSEES DEPARTEMENT (EX)	233 130,00	311 135,00	311 135,00
2804132	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	19 480,00	21 175,00	21 175,00
28041411	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BIENS MOBILIERIS ETUDES	345 330,00	350 615,00	350 615,00
28041412	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	112 200,00	173 260,00	173 260,00
28041582	AMORT. SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BAT. ET INSTALLATIONS	233 330,00	490 785,00	490 785,00
28041642	AMO SUBV EQUIPEMENT ORG PUBLICS SPIC - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	6 230,00	27 630,00	27 630,00
28041643	AMO SUBV EQUIPEMENT EPIC PROJET D'INTERET NATIONAL	21 290,00	32 825,00	32 825,00
2804171	AMORTIS. SUBV AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (EX)	71 000,00	73 310,00	73 310,00
2804172	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS- BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 780,00	6 215,00	6 215,00
2804181	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BIENS MOBILIERIS ETUDES	59 480,00	57 810,00	57 810,00
2804182	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	22 600,00	68 575,00	68 575,00
280421	AMORT.SUBV.EQUIPT VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOBILIERIS ETUDES	2 031 960,00	1 578 180,00	1 578 180,00
280422	AMORT.SUBV.EQUIPT VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALL.	630 150,00	1 023 030,00	1 023 030,00
2804411	AMORTIS. SUBV EN NATURE ORGANISMES PUBLICS (EX)	44 270,00	44 270,00	44 270,00
28051	AMT CONCESSIONS DROITS BREVETS LOGICIELS	24 320,00	21 460,00	21 460,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORPORELLES	1 070,00	365,00	365,00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	860,00	515,00	515,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	6 000,00		
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	3 150,00	10 630,00	10 630,00
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	13 940,00	55 280,00	55 280,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 870,00	5 865,00	5 865,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL		5 440,00	5 440,00
281735	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	460,00	450,00	450,00
281738	AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	6 490,00	6 485,00	6 485,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	101 110,00	104 520,00	104 520,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	46 370,00	73 150,00	73 150,00
28184	MOBILIER	78 480,00	83 150,00	83 150,00
28188	AUTRES	259 750,00	305 170,00	305 170,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	3 330,00	3 330,00	3 330,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		5 853 270,00	5 499 745,00	5 499 745,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 853 270,00	5 499 745,00	5 499 745,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		20 325 340,00	13 878 770,00	13 878 770,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

13 878 770,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	-------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-----------	---------------------	-----------------------------------	-----------	------------	--	---------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	3 893 000,00	183 000,00		928 140,00	196 050,00	489 300,00	9 000,00		1 993 010,00	4 581 000,00	1 518 630,00	13 791 130,00
- Equipements municipaux (2)		183 000,00		578 000,00	196 050,00	489 300,00	9 000,00		65 000,00	1 446 000,00	198 500,00	3 164 850,00
- Equip. non municipaux (c/204) (3)				350 140,00					1 928 010,00	3 135 000,00	1 320 130,00	6 733 280,00
- Opérations financières	3 893 000,00											3 893 000,00
Dépenses d'ordre	87 640,00											87 640,00
Total dépenses de l'exercice	3 980 640,00	183 000,00		928 140,00	196 050,00	489 300,00	9 000,00		1 993 010,00	4 581 000,00	1 518 630,00	13 878 770,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses d'investissement	3 980 640,00	183 000,00		928 140,00	196 050,00	489 300,00	9 000,00		1 993 010,00	4 581 000,00	1 518 630,00	13 878 770,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	13 237 170,00			88 000,00	22 500,00		100,00		495 000,00		36 000,00	13 878 770,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes d'investissement	13 237 170,00			88 000,00	22 500,00		100,00		495 000,00		36 000,00	13 878 770,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	31 113 750,00	7 497 545,00	2 981 095,00	1 316 020,00	1 704 970,00	2 733 260,00	110 510,00		237 755,00	1 069 435,00	4 394 420,00	53 158 760,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé dépenses de fonctionnement	31 113 750,00	7 497 545,00	2 981 095,00	1 316 020,00	1 704 970,00	2 733 260,00	110 510,00		237 755,00	1 069 435,00	4 394 420,00	53 158 760,00

RECETTES

Total recettes de l'exercice	50 681 640,00	574 460,00		108 200,00	232 570,00	807 240,00	172 050,00		18 000,00	48 850,00	515 750,00	53 158 760,00
RAR N-1 et reports												
Total cumulé recettes de fonctionnement	50 681 640,00	574 460,00		108 200,00	232 570,00	807 240,00	172 050,00		18 000,00	48 850,00	515 750,00	53 158 760,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R.5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES											IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)											A1

Art.(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES	1 SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES	2 ENSEIGNEMENT FORMATION	3 CULTURE	4 SPORT ET JEUNESSE	5 INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTÉ	6 FAMILLE	7 LOGEMENT	8 AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT	9 ACTION ECONOMIQUE	TOTAL
---------	---------	--	---	---	--------------------------------	-----------	------------------------	--	-----------	------------	---	------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		3 980 640,00	183 000,00		928 140,00	196 050,00	489 300,00	9 000,00		1 993 010,00	4 581 000,00	1 518 630,00	13 878 770,00
Dépenses réelles		3 893 000,00	183 000,00		928 140,00	196 050,00	489 300,00	9 000,00		1 993 010,00	4 581 000,00	1 518 630,00	13 791 130,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 893 000,00											3 893 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		84 000,00			70 000,00					171 000,00	74 000,00	399 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				350 140,00					1 928 010,00	3 135 000,00	1 320 130,00	6 733 280,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		44 000,00			44 050,00	77 300,00	7 000,00		65 000,00	15 000,00	24 000,00	276 350,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		55 000,00		578 000,00	82 000,00	412 000,00	2 000,00			1 260 000,00	100 500,00	2 489 500,00
Opérations d'équipement													
Opérations pour compte de tiers													
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>87 640,00</i>											<i>87 640,00</i>
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 640,00											87 640,00

RECETTES

Total recettes d'investissement		13 237 170,00			88 000,00	22 500,00		100,00		495 000,00		36 000,00	13 878 770,00
Recettes réelles		7 737 425,00			88 000,00	22 500,00		100,00		495 000,00		36 000,00	8 379 025,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	640 000,00											640 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	685 847,00											685 847,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				88 000,00	22 500,00				495 000,00		36 000,00	641 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 411 578,00						100,00					6 411 678,00
Opérations pour compte de tiers													
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>5 499 745,00</i>											<i>5 499 745,00</i>
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	183 220,00											183 220,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 316 525,00											5 316 525,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses fonctionnement		31 113 750,00	7 497 545,00	2 981 095,00	1 316 020,00	1 704 970,00	2 733 260,00	110 510,00		237 755,00	1 069 435,00	4 394 420,00	53 158 760,00
Dépenses réelles		25 614 005,00	7 497 545,00	2 981 095,00	1 316 020,00	1 704 970,00	2 733 260,00	110 510,00		237 755,00	1 069 435,00	4 394 420,00	47 659 015,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 111 765,00		17 450,00	731 500,00	844 650,00	110 160,00		85 975,00	842 355,00	670 265,00	4 414 120,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 989 980,00			16 760,00	1 440,00	350,00		280,00	210,00	1 260,00	6 010 280,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 920 620,00											18 920 620,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 998 385,00	395 800,00	2 981 095,00	1 298 570,00	956 710,00	1 887 170,00			150 000,00	226 870,00	3 722 895,00	16 617 495,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 475 000,00											1 475 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									1 500,00			1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	220 000,00											220 000,00
<i>Dépenses d'ordre</i>		<i>5 499 745,00</i>											<i>5 499 745,00</i>
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	183 220,00											183 220,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 316 525,00											5 316 525,00

RECETTES

Total recettes de fonctionnement		50 681 640,00	574 460,00		108 200,00	232 570,00	807 240,00	172 050,00		18 000,00	48 850,00	515 750,00	53 158 760,00
Recettes réelles		50 594 000,00	574 460,00		108 200,00	232 570,00	807 240,00	172 050,00		18 000,00	48 850,00	515 750,00	53 071 120,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		205 100,00									24 400,00	229 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		38 000,00			200 000,00	703 000,00	29 000,00			14 250,00		984 250,00
73	IMPOTS ET TAXES	37 140 000,00											37 140 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 454 000,00	215 560,00		108 200,00	4 570,00		143 050,00		5 000,00	23 200,00	354 700,00	14 308 280,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		105 800,00			28 000,00	104 240,00			13 000,00	11 400,00	96 650,00	359 090,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 000,00									40 000,00	50 000,00
<i>Recettes d'ordre</i>		<i>87 640,00</i>											<i>87 640,00</i>
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 640,00											87 640,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	3	4	Total
	DEPENSES (2)	31 113 750,00	7 497 545,00			38 611 295,00
	Dépenses de l'exercice	31 113 750,00	7 497 545,00			38 611 295,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		1 111 765,00			1 111 765,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		5 989 980,00			5 989 980,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	18 920 620,00				18 920 620,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	183 220,00				183 220,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 316 525,00				5 316 525,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	4 998 385,00	395 800,00			5 394 185,00
66	CHARGES FINANCIERES	1 475 000,00				1 475 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	220 000,00				220 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	50 681 640,00	574 460,00			51 256 100,00
	Recettes de l'exercice	50 681 640,00	574 460,00			51 256 100,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES		205 100,00			205 100,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 640,00				87 640,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		38 000,00			38 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	37 140 000,00				37 140 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	13 454 000,00	215 560,00			13 669 560,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		105 800,00			105 800,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		10 000,00			10 000,00
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	19 567 890,00	-6 923 085,00			12 644 805,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE						Sous-fonction 04		
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATIO N PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (non classées ailleurs)	26	41	48
	DEPENSES (2)	7 369 545,00			75 000,00	20 000,00	33 000,00			
	Dépenses de l'exercice	7 369 545,00			75 000,00	20 000,00	33 000,00			
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 016 765,00			75 000,00	20 000,00				
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 989 980,00								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	362 800,00					33 000,00			
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)	574 460,00								
	Recettes de l'exercice	574 460,00								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	205 100,00								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	38 000,00								
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	215 560,00								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	105 800,00								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	10 000,00								
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)	-6 795 085,00			-75 000,00	-20 000,00	-33 000,00			

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 1 - SECURITE ET SALUBRITE PUBLIQUES

(1)	Libellé	11 SECURITE INTERIEURE	12 HYGIENE ET SALUBRITE PUBLIQUE	Total
DEPENSES (2)		2 981 095,00		2 981 095,00
Dépenses de l'exercice		2 981 095,00		2 981 095,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 981 095,00		2 981 095,00
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)				
Recettes de l'exercice				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)		-2 981 095,00		-2 981 095,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 11 SECURITE INTERIEURE				
		110	111	112	113 POMPIERS, INCENDIES ET SECOURS	114
DEPENSES (2)					2 981 095,00	
Dépenses de l'exercice					2 981 095,00	
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL					
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES					
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				2 981 095,00	
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)						
Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)					-2 981 095,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20	21	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25	Total
	DEPENSES (2)				1 316 020,00			1 316 020,00
	Dépenses de l'exercice				1 316 020,00			1 316 020,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL				17 450,00			17 450,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES							
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE				1 298 570,00			1 298 570,00
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES							
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)				108 200,00			108 200,00
	Recettes de l'exercice				108 200,00			108 200,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES							
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES							
73	IMPOTS ET TAXES							
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				108 200,00			108 200,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE							
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)				-1 207 820,00			-1 207 820,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice								
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL								
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES								
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE								
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE								
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)								

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)		41 090,00	1 083 560,00	187 790,00	392 530,00	1 704 970,00
Dépenses de l'exercice		41 090,00	1 083 560,00	187 790,00	392 530,00	1 704 970,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	40 950,00	620 000,00	66 230,00	4 320,00	731 500,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	140,00	16 060,00	560,00		16 760,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		447 500,00	121 000,00	388 210,00	956 710,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)			220 000,00	12 570,00		232 570,00
Recettes de l'exercice			220 000,00	12 570,00		232 570,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		200 000,00			200 000,00
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			4 570,00		4 570,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		20 000,00	8 000,00		28 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-41 090,00	-863 560,00	-175 220,00	-392 530,00	-1 472 400,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE CHOREGRAPHIQUE	312	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323	324
DEPENSES (2)		388 500,00		423 380,00	271 680,00	23 775,00	164 015,00		
Dépenses de l'exercice		388 500,00		423 380,00	271 680,00	23 775,00	164 015,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	388 500,00		207 320,00	24 180,00	23 775,00	42 455,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			16 060,00			560,00		
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			200 000,00	247 500,00		121 000,00		
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)				200 000,00	20 000,00	4 570,00	8 000,00		
Recettes de l'exercice				200 000,00	20 000,00	4 570,00	8 000,00		
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			200 000,00					
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					4 570,00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE				20 000,00		8 000,00		
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)		-388 500,00		-223 380,00	-251 680,00	-19 205,00	-156 015,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)		2 733 130,00	130,00	2 733 260,00
	Dépenses de l'exercice		2 733 130,00	130,00	2 733 260,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		844 520,00	130,00	844 650,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		1 440,00		1 440,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		1 887 170,00		1 887 170,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		807 240,00		807 240,00
	Recettes de l'exercice		807 240,00		807 240,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		703 000,00		703 000,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		104 240,00		104 240,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-1 925 890,00	-130,00	-1 926 020,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS					Sous-fonction 42 JEUNESSE		
		411	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 JEUNESSE CENTRE DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR JEUNES	423
	DEPENSES (2)		679 845,00	1 785 185,00	133 100,00	135 000,00	130,00		
	Dépenses de l'exercice		679 845,00	1 785 185,00	133 100,00	135 000,00	130,00		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		303 225,00	485 765,00	55 530,00		130,00		
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		70,00	1 300,00	70,00				
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		376 550,00	1 298 120,00	77 500,00	135 000,00			
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)		37 600,00	701 000,00	68 640,00				
	Recettes de l'exercice		37 600,00	701 000,00	68 640,00				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		2 000,00	701 000,00					
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS								
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		35 600,00		68 640,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)		-642 245,00	-1 084 185,00	-64 460,00	-135 000,00	-130,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)			110 510,00	110 510,00
Dépenses de l'exercice			110 510,00	110 510,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		110 160,00	110 160,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES		350,00	350,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			172 050,00	172 050,00
Recettes de l'exercice			172 050,00	172 050,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES		29 000,00	29 000,00
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		143 050,00	143 050,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)			61 540,00	61 540,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES					
		510	511	512	520	521	522 ACTIONS EN FAVEUR ENFANCE ET ADOLESCENCE	523	524 AUTRES SERVICES	
DEPENSES (2)										110 510,00
Dépenses de l'exercice										110 510,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL									110 160,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									350,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE									
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
Restes à réaliser - reports										
RECETTES (2)										172 050,00
Recettes de l'exercice										172 050,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									29 000,00
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									143 050,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE									
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
Restes à réaliser - reports										
SOLDES (2)										61 540,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73	Total
DEPENSES (2)		236 755,00		1 000,00		237 755,00
Dépenses de l'exercice		236 755,00		1 000,00		237 755,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	84 975,00		1 000,00		85 975,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	280,00				280,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	150 000,00				150 000,00
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 500,00				1 500,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		18 000,00				18 000,00
Recettes de l'exercice		18 000,00				18 000,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 000,00				5 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	13 000,00				13 000,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-218 755,00		-1 000,00		-219 755,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DÉPENSES (2)	129 800,00	749 800,00	189 835,00	1 069 435,00
	Dépenses de l'exercice	129 800,00	749 800,00	189 835,00	1 069 435,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	19 800,00	649 800,00	172 755,00	842 355,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			210,00	210,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	110 000,00	100 000,00	16 870,00	226 870,00
66	CHARGES FINANCIERES				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES				
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)		11 400,00	37 450,00	48 850,00
	Recettes de l'exercice		11 400,00	37 450,00	48 850,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES				
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			14 250,00	14 250,00
73	IMPOTS ET TAXES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			23 200,00	23 200,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		11 400,00		11 400,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-129 800,00	-738 400,00	-152 385,00	-1 020 585,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS					
		810	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813	814	815 TRANSPORTS URBAINS
	DÉPENSES (2)						129 800,00
	Dépenses de l'exercice						129 800,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL						19 800,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES						
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						110 000,00
66	CHARGES FINANCIERES						
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS						
	Restes à réaliser - reports						
	RECETTES (2)						
	Recettes de l'exercice						
013	ATTENUATIONS DE CHARGES						
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS						
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES						
73	IMPOTS ET TAXES						
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS						
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
	Restes à réaliser - reports						
	SOLDES (2)						-129 800,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820	821 EQUIPEMENT DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS AMNGT URBAIN	830 ENVIRONNEMENT SERVICES COMMUNS	831	832	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DÉPENSES (2)			628 400,00		121 400,00	54 550,00			135 285,00
	Dépenses de l'exercice			628 400,00		121 400,00	54 550,00			135 285,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL			628 400,00		21 400,00	44 400,00			128 355,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES									210,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS									
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					100 000,00	10 150,00			6 720,00
66	CHARGES FINANCIERES									
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES									
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)					11 400,00	37 450,00			37 450,00
	Recettes de l'exercice					11 400,00	37 450,00			37 450,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES									
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES									14 250,00
73	IMPOTS ET TAXES									
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS									23 200,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE					11 400,00				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)			-628 400,00		-110 000,00	-54 550,00			-97 835,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT	A1.1

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTAI RES	93 AIDES A L'ENERGIE,AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES,BATIMENTS, TX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICE PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	3 498 510,00	67 445,00	400,00			798 065,00	30 000,00	4 394 420,00
	Dépenses de l'exercice	3 498 510,00	67 445,00	400,00			798 065,00	30 000,00	4 394 420,00
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	625 835,00	32 245,00				12 185,00		670 265,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 260,00							1 260,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS								
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT								
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 871 415,00	35 200,00	400,00			785 880,00	30 000,00	3 722 895,00
66	CHARGES FINANCIERES								
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES								
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	429 600,00	69 600,00				16 550,00		515 750,00
	Recettes de l'exercice	429 600,00	69 600,00				16 550,00		515 750,00
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	24 400,00							24 400,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES								
73	IMPOTS ET TAXES								
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	354 700,00							354 700,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 500,00	69 600,00				16 550,00		96 650,00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000,00							40 000,00
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-3 068 910,00	2 155,00	-400,00			-781 515,00	-30 000,00	-3 878 670,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 0 - SERVICES GENERAUX DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES LOCALES

(1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	02 ADMINISTRATIO N GENERALE	3	4	Total
	DEPENSES (2)	3 980 640,00	183 000,00			4 163 640,00
	Dépenses de l'exercice	3 980 640,00	183 000,00			4 163 640,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	87 640,00				87 640,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 893 000,00				3 893 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		84 000,00			84 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		44 000,00			44 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		55 000,00			55 000,00
	Opérations d'équipement					
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	RECETTES (2)	13 237 170,00				13 237 170,00
	Recettes de l'exercice	13 237 170,00				13 237 170,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	183 220,00				183 220,00
024	PRODUITS DES CESSIONS	640 000,00				640 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	5 316 525,00				5 316 525,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	685 847,00				685 847,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	6 411 578,00				6 411 578,00
	Opérations pour compte de tiers					
	Restes à réaliser - reports					
	SOLDES (2)	9 256 530,00	-183 000,00			9 073 530,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 02 ADMINISTRATION GENERALE							Sous-fonction 04		
		020 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE	021 ASSEMBLEE LOCALE	022 ADMINISTRATION GENERALE DE L'ETAT	023 INFORMATION COMMUNICATION PUBLICITE	024 FETES ET CEREMONIES	025 AIDES AUX ASSOCIATIONS (non classées ailleurs)	26	41	48	
	DEPENSES (2)	183 000,00									
	Dépenses de l'exercice	183 000,00									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	84 000,00									
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES										
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	44 000,00									
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	55 000,00									
	Opérations d'équipement										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	RECETTES (2)										
	Recettes de l'exercice										
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT										
024	PRODUITS DES CESSIONS										
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS										
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES										
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES										
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES										
	Opérations pour compte de tiers										
	Restes à réaliser - reports										
	SOLDES (2)	-183 000,00									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 2 - ENSEIGNEMENT FORMATION

(1)	Libellé	20	21	22 ENSEIGNEMENT DU DEUXIEME DEGRE	23 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24 FORMATION CONTINUE	25	Total
DEPENSES (2)					928 140,00			928 140,00
Dépenses de l'exercice					928 140,00			928 140,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				350 140,00			350 140,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				578 000,00			578 000,00
Opérations d'équipement								
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
RECETTES (2)					88 000,00			88 000,00
Recettes de l'exercice					88 000,00			88 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				88 000,00			88 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
Opérations pour compte de tiers								
Restes à réaliser - reports								
SOLDES (2)					-840 140,00			-840 140,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 21			Sous-fonction 25				
		211	212	213	251	252	253	254	255
DEPENSES (2)									
Dépenses de l'exercice									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									
Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 3 - CULTURE

(1)	Libellé	30 SERVICES COMMUNS	31 EXPRESSION ARTISTIQUE	32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES	33 ACTION CULTURELLE	Total
DEPENSES (2)			96 000,00	100 050,00		196 050,00
Dépenses de l'exercice			96 000,00	100 050,00		196 050,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			70 000,00		70 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		36 000,00	8 050,00		44 050,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		60 000,00	22 000,00		82 000,00
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)				22 500,00		22 500,00
Recettes de l'exercice				22 500,00		22 500,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			22 500,00		22 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)			-96 000,00	-77 550,00		-173 550,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 31 EXPRESSION ARTISTIQUE				Sous-fonction 32 CONSERVATION ET DIFFUSION DES PATRIMOINES			
		311 EXPRESSION MUSICALE LYRIQUE CHOREGRAPHIQUE	312	313 THEATRES	314 CINEMAS ET AUTRES SALLES SPECTACLES	321 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES	322 MUSEES	323	324
DEPENSES (2)				76 000,00	20 000,00	76 000,00	24 050,00		
Dépenses de l'exercice				76 000,00	20 000,00	76 000,00	24 050,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					70 000,00			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			36 000,00		6 000,00	2 050,00		
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			40 000,00	20 000,00		22 000,00		
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)						22 500,00			
Recettes de l'exercice						22 500,00			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					22 500,00			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)				-76 000,00	-20 000,00	-53 500,00	-24 050,00		

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 4 - SPORT ET JEUNESSE

(1)	Libellé	40	41 SPORTS	42 JEUNESSE	Total
	DEPENSES (2)		489 300,00		489 300,00
	Dépenses de l'exercice		489 300,00		489 300,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		77 300,00		77 300,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		412 000,00		412 000,00
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)		-489 300,00		-489 300,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 41 SPORTS				Sous-fonction 42 JEUNESSE			
		411	412 STADES	413 PISCINES	414 AUTRES EQUIPEMENTS SPORTIFS OU DE LOISIRS	415 MANIFESTATIONS SPORTIVES	421 JEUNESSE CENTRE DE LOISIRS	422 AUTRES ACTIVITES POUR JEUNES	423
	DEPENSES (2)		178 800,00	55 500,00	255 000,00				
	Dépenses de l'exercice		178 800,00	55 500,00	255 000,00				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		18 800,00	38 500,00	20 000,00				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		160 000,00	17 000,00	235 000,00				
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice								
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)		-178 800,00	-55 500,00	-255 000,00				

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 5 - INTERVENTIONS SOCIALES ET SANTE

(1)	Libellé	51	52 INTERVENTIONS SOCIALES	Total
DEPENSES (2)			9 000,00	9 000,00
Dépenses de l'exercice			9 000,00	9 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		7 000,00	7 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		2 000,00	2 000,00
Opérations d'équipement				
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
RECETTES (2)			100,00	100,00
Recettes de l'exercice			100,00	100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES		100,00	100,00
Opérations pour compte de tiers				
Restes à réaliser - reports				
SOLDES (2)			-8 900,00	-8 900,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 51			Sous-fonction 52 INTERVENTIONS SOCIALES				
		510	511	512	520	521	522 ACTIONS EN FAVEUR ENFANCE ET ADOLESCENCE	523	524 AUTRES SERVICES
DEPENSES (2)									9 000,00
Dépenses de l'exercice									9 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES								
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES								
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES								7 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS								2 000,00
Opérations d'équipement									
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
RECETTES (2)									100,00
Recettes de l'exercice									100,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								100,00
Opérations pour compte de tiers									
Restes à réaliser - reports									
SOLDES (2)									-8 900,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 7 - LOGEMENT

(1)	Libellé	70 SERVICES COMMUNS	71	72 AIDE AU SECTEUR LOCATIF	73	Total
DEPENSES (2)		1 993 010,00				1 993 010,00
Dépenses de l'exercice		1 993 010,00				1 993 010,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	1 928 010,00				1 928 010,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 000,00				65 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
Opérations d'équipement						
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
RECETTES (2)		495 000,00				495 000,00
Recettes de l'exercice		495 000,00				495 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	495 000,00				495 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
Opérations pour compte de tiers						
Restes à réaliser - reports						
SOLDES (2)		-1 498 010,00				-1 498 010,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	IV A1.2
--	------------

FONCTION 8 - AMENAGEMENT ET SERVICES URBAINS, ENVIRONNEMENT

(1)	Libellé	81 SERVICES URBAINS	82 AMENAGEMENT URBAIN	83 ENVIRONNEMENT	Total
	DEPENSES (2)	20 000,00	4 406 000,00	155 000,00	4 581 000,00
	Dépenses de l'exercice	20 000,00	4 406 000,00	155 000,00	4 581 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		120 000,00	51 000,00	171 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	20 000,00	3 080 000,00	35 000,00	3 135 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 000,00	14 000,00	15 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		1 205 000,00	55 000,00	1 260 000,00
	Opérations d'équipement				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	RECETTES (2)				
	Recettes de l'exercice				
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT				
024	PRODUITS DES CESSIONS				
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS				
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES				
	Opérations pour compte de tiers				
	Restes à réaliser - reports				
	SOLDES (2)	-20 000,00	-4 406 000,00	-155 000,00	-4 581 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 81 SERVICES URBAINS						
		810	811 EAU ET ASSAINISSEMENT	812 COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	813	814	815 TRANSPORTS URBAINS	816 AUTRES RESEAUX ET SERVICES DIVERS
	DEPENSES (2)							20 000,00
	Dépenses de l'exercice							20 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES							20 000,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
23	IMMOBILISATIONS EN COURS							
	Opérations d'équipement							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	RECETTES (2)							
	Recettes de l'exercice							
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT							
024	PRODUITS DES CESSIONS							
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS							
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES							
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES							
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES							
	Opérations pour compte de tiers							
	Restes à réaliser - reports							
	SOLDES (2)							-20 000,00

(1)	Libellé	Sous-fonction 82 AMENAGEMENT URBAIN				Sous-fonction 83 ENVIRONNEMENT				
		820	821 EQUIPEMENT DE VOIRIE	822 VOIRIE COMMUNALE ET ROUTES	823 ESPACES VERTS URBAINS	824 AUTRES OPERATIONS AMNGT URBAIN	830 ENVIRONNEMENT SERVICES COMMUNS	831	832	833 PRESERVATION DU MILIEU NATUREL
	DEPENSES (2)		100 000,00	780 000,00		3 526 000,00	46 000,00			109 000,00
	Dépenses de l'exercice		100 000,00	780 000,00		3 526 000,00	46 000,00			109 000,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			20 000,00		100 000,00	1 000,00			50 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			100 000,00		2 980 000,00	35 000,00			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					1 000,00				14 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS		100 000,00	660 000,00		445 000,00	10 000,00			45 000,00
	Opérations d'équipement									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	RECETTES (2)									
	Recettes de l'exercice									
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT									
024	PRODUITS DES CESSIONS									
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS									
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES									
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES									
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES									
	Opérations pour compte de tiers									
	Restes à réaliser - reports									
	SOLDES (2)		-100 000,00	-780 000,00		-3 526 000,00	-46 000,00			-109 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT	A1.2

FONCTION 9 - ACTION ECONOMIQUE

(1)	Libellé	90 INTERVENTIONS ECONOMIQUES	91 FOIRES ET MARCHES	92 AGRICULTURE ET INDUSTRIES AGROALIMENTA IRES	93 AIDES A L'ENERGIE,AUX INDUSTRIES MANUFACTURIE RES,BATIMENTS ,TX PUBLICS	94 AIDES AU COMMERCE ET AUX SERVICES MARCHANDS	95 AIDES AU TOURISME	96 AIDES AUX SERVICE PUBLICS	Total
	DEPENSES (2)	713 230,00		15 000,00			240 400,00	550 000,00	1 518 630,00
	Dépenses de l'exercice	713 230,00		15 000,00			240 400,00	550 000,00	1 518 630,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	24 000,00					50 000,00		74 000,00
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	587 230,00		15 000,00			167 900,00	550 000,00	1 320 130,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 000,00					22 000,00		24 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	100 000,00					500,00		100 500,00
	Opérations d'équipement								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	RECETTES (2)	36 000,00							36 000,00
	Recettes de l'exercice	36 000,00							36 000,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT								
024	PRODUITS DES CESSIONS								
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS								
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES								
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	36 000,00							36 000,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES								
	Opérations pour compte de tiers								
	Restes à réaliser - reports								
	SOLDES (2)	-677 230,00		-15 000,00			-240 400,00	-550 000,00	-1 482 630,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		8 365 214,84	2 685 545,60	0,00	2 685 545,60	8 365 214,84
122 - 10174	21/12/2001	312 318,00	312 318,00	0,00	312 318,00	312 318,00
129 - 040430	30/12/2004	814 299,60	2 373 227,60	0,00	2 373 227,60	814 299,60
135 - 199043	13/03/2006	3 473 684,24	0,00	0,00	0,00	3 473 684,24
152 - XU00339533#001	03/03/2011	3 764 913,00	0,00	0,00	0,00	3 764 913,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		8 365 214,84	2 685 545,60	0,00	2 685 545,60	8 365 214,84

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					57 619 306,37									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					47 121 806,37									
128 - MIN227522EUR	Sté de Fin. Local	30/12/2004	01/04/2005	01/04/2006	1 594 000,00	F	Taux Fixe	4,02	4,08	EUR	A	P	O	A1
133 - 63348007	Crédit Mutuel	05/09/2005	25/08/2005	25/08/2006	469 546,37	F	Taux Fixe	3,30	3,30	EUR	A	P	O	A1
136 - MIN240593EUR	Sté de Fin. Local	26/06/2006	01/01/2007	01/04/2007	5 093 260,00	F	Taux Fixe	3,77	3,36	EUR	T	P	O	A1
141 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	2 000 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	X	O	A1
142 - MIN251738EUR	Dexia Crédit Local	12/11/2007	01/12/2007	01/12/2008	3 500 000,00	F	Taux Fixe	4,66	4,73	EUR	A	P	O	A1
143 - 3 619 529 P	Crédit Foncier de France	05/11/2007	16/11/2007	16/11/2008	2 800 000,00	F	Taux Fixe	4,71	4,78	EUR	A	P	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	2 800 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
150 - MON272118EUR	Sté de Fin. Local	22/10/2010	22/10/2010	01/02/2011	750 000,00	F	Taux Fixe	2,08	2,09	EUR	T	P	O	A1
154 - 1104276	Crédit Coopératif	10/08/2011	20/09/2011	01/01/2012	500 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.80	2,34	3,47	EUR	T	C	O	A1
155 - 38163348000404	Crédit Mutuel	13/07/2011	05/12/2011	05/07/2012	2 500 000,00	V	Euribor moyen 12 mois + 0.75	1,26	2,80	EUR	A	X	O	A1
156 - MIS276519EUR	Sté de Fin. Local	15/11/2011	13/12/2011	01/04/2012	3 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.31	3,75	3,66	EUR	T	P	O	A1
158 - 1210037	Caisse des Dépôts et Consignations	23/12/2011	13/01/2012	01/08/2012	2 500 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.98	3,21	4,01	EUR	T	C	O	A1
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	13/12/2011	23/12/2011	01/04/2012	615 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	3,45	3,70	EUR	T	C	O	A1
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	03/09/2012	16/10/2012	05/01/2013	3 300 000,00	V	Euribor 3 mois + 3.20	3,41	4,01	EUR	T	P	O	A1
161 - 0 0022 227 X/001	Crédit Foncier de France	31/12/2012	10/04/2013	10/04/2014	2 000 000,00	F	Taux Fixe	3,92	3,98	EUR	A	C	O	A1
162 - MIN281078EUR	La Banque Postale	06/11/2013	02/09/2014	01/01/2015	5 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.50	2,65	3,72	EUR	T	C	O	A1
163 - MON501235EUR	La Banque Postale	21/10/2014	30/10/2014	01/02/2015	3 000 000,00	F	Taux Fixe	2,05	2,09	EUR	T	C	O	A1
164 - MIN501236EUR	La Banque Postale	21/10/2014	02/06/2015	01/10/2015	3 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 1.10	1,35	2,24	EUR	T	C	O	A1
165 - MIN501237EUR	La Banque Postale	21/10/2014	02/06/2015	01/10/2015	3 000 000,00	F	Taux Fixe	2,15	2,17	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					10 497 500,00									
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	21/12/2001	31/12/2002	15/03/2003	1 561 500,00	V	TAM + 0.14	3,44	0,00	EUR	A	C	O	A1
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	1 736 000,00	F	Taux Fixe	3,81	3,11	EUR	A	P	O	A1
135 - 199043	Crédit Agricole CIB	13/03/2006	13/03/2006	13/07/2006	6 000 000,00	F	Taux Fixe	3,08	4,19	EUR	A	C	O	A1
152	Crédit Agricole CIB	03/03/2011	08/04/2011	30/12/2012	1 200 000,00	V	Euribor 12 mois + 0.65	2,46	3,81	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					219 200,00									
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)					219 200,00									
137 - 2005227	Caisse d'Alloc. Familiales	11/04/2006	11/04/2006	01/04/2007	53 000,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A1
138 - 2005160	Caisse d'Alloc. Familiales	12/12/2005	12/12/2005	01/09/2007	68 700,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A1
148 - 2007194	Caisse d'Alloc. Familiales	01/11/2009	01/11/2009	01/11/2011	75 000,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A1
149 - 2008166	Caisse d'Alloc. Familiales	20/11/2009	20/11/2009	01/11/2011	22 500,00	F	Taux Fixe	0,00	0,00	EUR	A	C	O	A1
Total général					57 838 506,37									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				43 071 079,83						2 857 311,79	1 433 474,69	427 215,60
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				34 705 864,99						2 210 527,73	1 121 378,86	345 650,57
128 - MIN227522EUR	-	-	A1	1 028 221,38	10,25	F	Taux Fixe	4,02	76 162,62	41 908,59		29 129,82
133 - 63348007	-	-	A1	54 105,72	0,65	F	Taux Fixe	3,30	54 105,72	1 785,49		0,00
136 - MIN240593EUR	-	-	A1	3 689 544,18	17,00	F	Taux Fixe	3,82	154 276,55	138 748,08		33 394,83
141 - MIN245643EUR	-	-	A1	1 767 778,47	17,84	F	Taux Fixe	3,84	68 931,56	68 825,51		10 872,62
142 - MIN251738EUR	-	-	A1	2 880 810,48	17,92	F	Taux Fixe	4,66	105 693,47	136 110,29		10 776,70
143 - 3 619 529 P	-	-	A1	2 060 070,36	17,88	F	Taux Fixe	4,71	75 231,47	98 376,94		11 685,74
147 - 1129556	-	-	A1	2 059 756,81	9,09	F	Taux Fixe	4,42	168 245,48	91 041,25		76 275,06
150 - MON272118EUR	-	-	A1	572 233,78	10,84	F	Taux Fixe	2,08	46 794,76	11 539,04		1 781,92
154 - 1104276	-	-	A1	425 000,00	16,75	V	Euribor 3 mois	1,05	25 000,00	4 364,07		1 038,59
155 - 38163348000404	-	-	A1	2 185 132,58	16,51	V	Euribor moyen 12 mois	1,27	116 105,04	27 685,63		13 276,15
156 - MIS276519EUR	-	-	A1	2 568 893,80	12,00	V	Euribor 3 mois	2,56	168 174,26	65 051,48		15 535,32
158 - 1210037	-	-	A1	2 083 333,30	12,33	V	Euribor 3 mois	2,23	166 666,68	45 686,60		7 123,61
159 - MON276897EUR	-	-	A1	502 250,00	12,00	V	Euribor 3 mois	2,28	41 000,00	11 254,60		2 658,34
160 - 00063348008	-	-	A1	2 962 067,46	12,76	F	Taux Fixe	4,00	177 473,47	115 842,67		26 332,57
161 - 0 0022 227 X/001	-	-	A1	1 866 666,67	13,28	F	Taux Fixe	3,92	133 333,33	74 189,63		50 016,30
162 - MIN281078EUR	-	-	A1	5 000 000,00	14,75	V	Euribor 3 mois	1,75	333 333,32	93 543,99		20 643,52
163 - MON501235EUR	-	-	A1	3 000 000,00	14,84	F	Taux Fixe	2,05	200 000,00	60 133,33		9 358,70
164 - MIN501236EUR	-	-	A1	0,00	15,50	V	Euribor 3 mois	1,35	50 000,00	13 612,50		10 066,88
165 - MIN501237EUR	-	-	A1	0,00	15,50	F	Taux Fixe	2,15	50 000,00	21 679,17		15 683,90
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				8 365 214,84					646 784,06	312 095,83		81 565,03
122 - 10174	-	-	A1	312 318,00	2,20	V	TAM	0,24	104 098,50	759,97		403,95
129 - 040430	-	-	A1	814 299,60	5,20	F	Taux Fixe	3,81	123 189,09	31 455,72		21 284,48
135 - 199043	-	-	A1	3 473 684,24	10,54	F	Taux Fixe	3,98	315 789,47	139 788,77		59 700,00
152 -	-	-	A1	3 764 913,00	22,00	F	Taux Fixe	3,67	103 707,00	140 091,37		176,60
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)				73 090,00					24 357,50	0,00		0,00
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)				73 090,00					24 357,50	0,00		0,00
137 - 2005227	-	-	A1	10 600,00	1,25	F	Taux Fixe	0,00	5 300,00	0,00		0,00
138 - 2005160	-	-	A1	13 740,00	1,67	F	Taux Fixe	0,00	6 870,00	0,00		0,00
148 - 2007194	-	-	A1	37 500,00	3,84	F	Taux Fixe	0,00	9 375,00	0,00		0,00
149 - 2008166	-	-	A1	11 250,00	3,84	F	Taux Fixe	0,00	2 812,50	0,00		0,00
Total général				43 144 169,83					2 881 669,29	1 433 474,69		427 215,60

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	27					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	43 144 169,83					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (rticle R.2321-1 du CGCT) :	
LINÉAIRE	-> 381,12 € TTC	
	Biens ou catégories de biens amortis :	
	Durée :	
	Matériel informatique	3
	Autre matériel et immo incorp	5
	Mobilier de bureau	7
	Matériel de transport	8
	Matériel de spectacle	10
	Agencements-intallations	15
	Plantations-aménagements terrains	20
	Constructions	25
	Constructions pour autrui	durée du bail
		CC du 17/11/1995 CC du 17/12/2004 CC du 27/09/2007

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges				0,00		0,00
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques	220 000,00		2 844 442,22	3 064 442,22	1 567 581,10	1 496 861,12
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provisions déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provisions (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.. ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		2 850 640,00	2 850 640,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		2 763 000,00	2 763 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 503 000,00	2 503 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	235 000,00	235 000,00
16876	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	25 000,00	25 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		87 640,00	87 640,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	6 670,00	6 670,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	68 470,00	68 470,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	12 500,00	12 500,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES		
020	Dépenses imprévues		

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	2 850 640,00		2 850 640,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		6 825 592,00	6 825 592,00
Ressources propres externes de l'année (a)		685 847,00	685 847,00
10222	F.C.T.V.A.	435 847,00	435 847,00
10223	T.L.E.	250 000,00	250 000,00
276341	CRÉANCES SUR COMMUNES MEMBRES DU GFP		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		6 139 745,00	6 139 745,00
2802	AMORT FRAIS DOC URBA CADASTRE	1 060,00	1 060,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	98 915,00	98 915,00
2804111	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BIENS MOBILIERS ETUDES	91 920,00	91 920,00
2804112	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT ETAT-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	13 000,00	13 000,00
2804121	AMORT. SUBV. EQUIP VERSEE A LA REGION (EX)	124 055,00	124 055,00
2804122	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	52 950,00	52 950,00
2804131	AMORT. SUBV. EQUIP. VERSEES DEPARTEMENT (EX)	311 135,00	311 135,00
2804132	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT DEPARTEMENT - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	21 175,00	21 175,00
28041411	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BIENS MOBILIERS ETUDES	350 615,00	350 615,00
28041412	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT COMMUNES - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	173 260,00	173 260,00
28041582	AMORT. SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES GROUPEMENTS - BAT. ET INSTALLATIONS	490 785,00	490 785,00
28041642	AMO SUBV EQUIPEMENT ORG PUBLICS SPIC - BATIMENTS ET INSTALLATIONS	27 630,00	27 630,00
28041643	AMO SUBV EQUIPEMENT EPIC PROJET D'INTERET NATIONAL	32 825,00	32 825,00
2804171	AMORTIS. SUBV AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS (EX)	73 310,00	73 310,00
2804172	AMORT.SUBV.EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS-BATIMENTS ET INSTALLATIONS	6 215,00	6 215,00
2804181	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BIENS MOBILIERS ETUDES	57 810,00	57 810,00
2804182	AMORT.SUBVENTION EQUIPEMENT AUTRES ORGANISMES PUBLICS BATIMENTS ET INSTALLATIONS	68 575,00	68 575,00
280421	AMORT.SUBV.EQUIPT VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BIENS MOBILIERS ETUDES	1 578 180,00	1 578 180,00
280422	AMORT.SUBV.EQUIPT VERSEE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE - BATIMENTS ET INSTALL.	1 023 030,00	1 023 030,00
2804411	AMORTIS. SUBV EN NATURE ORGANISMES PUBLICS (EX)	44 270,00	44 270,00
28051	AMT CONCESSIONS DROITS BREVETS LOGICIELS	21 460,00	21 460,00
28088	AMORT AUTRES IMMOS INCORPORELLES	365,00	365,00
28128	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	515,00	515,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT		
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	10 630,00	10 630,00
28138	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPO AUTRES CONSTRUCTIONS	55 280,00	55 280,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 865,00	5 865,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	5 440,00	5 440,00
281735	AMORTISSEMENTS INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS	450,00	450,00
281738	AMORT. AUTRES CONSTRUCTIONS	6 485,00	6 485,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	104 520,00	104 520,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	73 150,00	73 150,00
28184	MOBILIER	83 150,00	83 150,00
28188	AUTRES	305 170,00	305 170,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	3 330,00	3 330,00
024	Produits de cessions	640 000,00	640 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	183 220,00	183 220,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 825 592,00				6 825 592,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	2 850 640,00
Ressources propres disponibles (IV)	6 825 592,00
Solde (V = IV-II)(6)	+3 974 952,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				33 264,08	29 937,69	3 330,00	-3,61
2005	Pénalités de renégociation de dette	10 ans	-	33 264,08	29 937,69	3 330,00	-3,61

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Année de mobilisation et profil d'emprunt		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constatés sur l'année			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice en capital		
Année	Profil								Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (6)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital	
Taux généraux																			
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					108 713 800,36	92 370 506,57	0,00										2 514 658,06	2 871 706,42	0,00
Total pour les emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					11 825 887,58	7 716 148,67	0,00										264 893,10	576 288,31	0,00
2002	X	Lava Mayenne Aménagement	ALTEC CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	609 796,00	385 142,57	13,51	Trimestrielle	R	EURBOR03M	1,00	EURBOR03M	1,00			3 573,35	7 716 148,67	0,00	
2002	P	Lava Mayenne Aménagement	ALTEC CREDIT AGRICOLE	CAISSE DEPARAGNE	246 302,95	6 07	6,07	Annuelle	R	EURBOR03M	2,29	EURBOR03M	2,29			5 726,17	38 393,13	0,00	
2002	X	Lava Mayenne Aménagement	BUREAUX RUE RUISSAUX	CREDIT AGRICOLE	109 750,00	48 354,98	7,72	Trimestrielle	R	EURBOR03M	1,00	EURBOR03M	1,00			4 660,98	6 031,07	0,00	
2002	X	Lava Mayenne Aménagement	BUREAUX RUE RUISSAUX	CAISSE EPARGNE	125 120,90	5 07	5,07	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,00	EURBOR03M	2,00			4 468,38	7 917,57	0,00	
2004	P	Lava Mayenne Aménagement	RESIDENCE Les Clos de la Vallée	CAISSE DEPARAGNE	1 619 746,47	1 134 606,95	24,59	Annuelle	R	LIVRETA	3,45	LIVRETA	3,45			46 309,9	34 751,20	0,00	
2004	X	Lava Mayenne Aménagement	OPERATION RUE DE CHEVERAIS	INSTITUT MUTUEL	225 000,00	66 881,88	6,59	Trimestrielle	R	EURBOR03M	3,09	EURBOR03M	3,09			2 974,21	17 051,37	0,00	
2004	X	Lava Mayenne Aménagement	INSTITUT MUTUEL	CREDIT MUTUEL	33 500,00	17 311,21	2,90	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,53	EURBOR03M	4,53			748,86	2 151,43	0,00	
2005	X	Lava Mayenne Aménagement	INSTITUT MUTUEL	CREDIT MUTUEL	33 000,00	17 835,55	6,95	Trimestrielle	R	EURBOR03M	1,50	EURBOR03M	1,50			256,06	2 046,44	0,00	
2004	X	Lava Mayenne Aménagement	INSTITUT MUTUEL	CREDIT MUTUEL	160 000,00	88 916,14	7,17	Trimestrielle	R	EURBOR03M	5,10	EURBOR03M	5,10			4 337,83	10 410,73	0,00	
2004	X	Lava Mayenne Aménagement	CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	9 894,98	3 984,98	7,38	Trimestrielle	R	EURBOR03M	1,50	EURBOR03M	1,50			1 168,78	1 985,94	0,00	
2004	X	Lava Mayenne Aménagement	CREDIT AGRICOLE	CREDIT AGRICOLE	33 500,00	19 035,96	3,81	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,00	EURBOR03M	2,00			200,17	2 782,94	0,00	
2004	X	Lava Mayenne Aménagement	UNIVERSITE DE LA MAINE CA	UNIVERSITE DE LA MAINE CA	33 500,00	19 035,96	3,81	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,00	EURBOR03M	2,00			200,17	2 782,94	0,00	
2006	X	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRAU	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRAU	167 000,00	44 041,55	2,90	Trimestrielle	R	EURBOR03M	1,00	EURBOR03M	1,00			391,20	14 545,04	0,00	
2006	X	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRAU	CAISSE DEPARAGNE	600 000,00	331 802,12	7,10	Trimestrielle	R	EURBOR03M	3,80	EURBOR03M	3,80			11 876,01	40 605,54	0,00	
2006	X	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRAU	CAISSE DEPARAGNE	600 000,00	344 564,58	8,63	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,82	EURBOR03M	2,82			4 954,70	38 175,50	0,00	
2006	X	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRAU	CAISSE DEPARAGNE	600 000,00	279 070,07	5,65	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,78	EURBOR03M	2,78			5 304,70	46 698,07	0,00	
2006	X	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT INDUSTRIEL ET PARKING GRAU	CAISSE DEPARAGNE	70 000,00	50 771,54	14,72	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,98	EURBOR03M	2,98			2 893,15	3 003,36	0,00	
2006	X	Lava Mayenne Aménagement	CONSTRUCTION CAT ADAPES3	CONSTRUCTION CAT ADAPES3	70 000,00	49 414,67	12,98	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,40	EURBOR03M	2,40			943,99	3 007,99	0,00	
2007	X	Lava Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT CENTRE APPEL BOZES CM	AMENAGEMENT CENTRE APPEL BOZES CM	212 000,00	54 029,57	2,01	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,30	EURBOR03M	4,30			1 947,49	23 372,78	0,00	
2007	X	Lava Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CM	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CM	64 000,00	16 387,57	2,01	Trimestrielle	R	EURBOR03M	3,04	EURBOR03M	3,04			603,80	7 076,17	0,00	
2007	X	Lava Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CE	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CE	64 000,00	29 300,75	5,22	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,31	EURBOR03M	4,31			1 287,77	5 041,90	0,00	
2007	X	Lava Mayenne Aménagement	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CE	AMENAGEMENT SORA COMPOSITES CE	64 000,00	29 189,76	3,07	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,49	EURBOR03M	2,49			3 369,37	6 466,78	0,00	
2008	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2008	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2008	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2008	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2008	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2008	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2008	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2009	M	Lava Mayenne Aménagement	BATIMENT RECENT CA	BATIMENT RECENT CA	266 400,00	200 444,01	13,16	Trimestrielle	R	EURBOR03M	4,38	EURBOR03M	4,38			8 355,31	11 491,54	0,00	
2010	P	Lava Mayenne Aménagement	CONSTRUCTION CENTRE APPEL ST MELAINE	CONSTRUCTION CENTRE APPEL ST MELAINE	1 188 397,46	79 480,01	12,81	Annuelle	F	E12M-MOY	4,89	E12M-MOY	4,89			3 714,89	4 592,48	0,00	
2009	M	Lava Mayenne Aménagement	PROACTIVE DEVELOPPEMENT	PROACTIVE DEVELOPPEMENT	244 000,00	213 410,02	19,28	Trimestrielle	R	EURBOR03M	3,87	EURBOR03M	3,87			8 024,43	6 534,26	0,00	
2014	X	Lava Mayenne Aménagement	LAVA-CAP MURAT 1 ET II	LAVA-CAP MURAT - parking	38 000,00	31 400,00	5,00	Trimestrielle	R	EURBOR03M	2,51	EURBOR03M	2,51			1 080,53	6 800,00	0,00	
Taux pour les emprunts contractés par des opérations de logements aidés par l'état																			
1999	S	MEDIANE HABITAT	LE PETIT MONTRON-SA-HLM	SERVICE AIDE AU LOGEMENT	66 978,61	16 403,77	4,82	autres	F	LIVRETA	1,00	LIVRETA	1,00			1 586,02	2 249 764,96	2 226 448,11	0,00
2004	P	MEDIANE HABITAT	LOGEMENT SOCIAL AHUILLE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	56 627,32	4 471,25	24,25	Annuelle	R	LIVRETA	3,00	LIVRETA	3,00			1 319,10	1 294,52	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	4 logements rue de la Croix de Pierre	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	68 640,05	6 840,05	3,63	Annuelle	R	LIVRETA	2,75	LIVRETA	2,75			2 386,36	1 774,22	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	log. 10 logements rue de la Croix de Pierre	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	63 690,00	6 369,00	3,23	Annuelle	R	LIVRETA	2,95	LIVRETA	2,95			1 517,77	1 903,97	0,00	
2004	P	SA-HLM LE LOGIS FAMILIAL	20 logements Rue de la Maine et Place Eglise Bonchamp	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	500 000,00	407 748,96	23,83	Annuelle	R	LIVRETA	3,24	LIVRETA	3,24			12 026,99	11 903,43	0,00	
2005	P	MEDIANE HABITAT	1 logement Rue de Bretagne à Changé	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	48 192,98	23,67	23,67	Annuelle	R	LIVRETA	3,49	LIVRETA	3,49			1 697,16	1 350,16	0,00	
2005	P	MEDIANE HABITAT	7 logements "Les Sèveurs" St Berthevin	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	357 219,36	25,16	25,16	Annuelle	R	LIVRETA	2,55	LIVRETA	2,55			8 930,46	8 919,51	0,00	
2005	P	MEDIANE HABITAT	5 logements "Les Sèveurs" St Berthevin	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	300 000,00	249 222,14	25,16	Annuelle	R	LIVRETA	2,50	LIVRETA	2,50			6 230,59	6 920,59	0,00	
2005	P	MEDIANE HABITAT	LOGEMENT 46- RUE DE VAUPLERY LAVAL	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	25 449,98	24,16	24,16	Annuelle	R	LIVRETA	3,00	LIVRETA	3,00			750,74	750,74	0,00	
2005	P	MEDIANE HABITAT	logement Les Sèveurs	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	319 800,00	224 870,40	14,75	Annuelle	R	LIVRETA	3,45	LIVRETA	3,45			1 709,74	1 697,00	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	FOYER RUELE DU FOUR LAVAL	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	250 000,00	202 870,40	25,33	Annuelle	R	LIVRETA	3,45	LIVRETA	3,45			7 759,03	11 697,00	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	35 LOGEMENTS LES SAUVEURS HUISSIERE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 065 549,59	25,33	25,33	Annuelle	R	LIVRETA	3,45	LIVRETA	3,45			36 761,43	25 927,07	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	4 LOG. LA CHATAIGNERAIE ST GERMAIN	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	250 000,00	13 724,78	24,33	Annuelle	R	LIVRETA	2,83	LIVRETA	2,83			7 352,29	5 194,41	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	logement Les Sèveurs	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	170 000,00	132 792,56	19,33	Annuelle	R	LIVRETA	3,68	LIVRETA	3,68			5 072,88	4 543,32	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	logement Les Sèveurs	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	800 000,00	728 187,11	20,41	Annuelle	R	LIVRETA	3,83	LIVRETA	3,83			27 746,30	24 167,90	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	logement Les Sèveurs	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	170 000,00	145 426,05	25,34	Annuelle	R	LIVRETA	3,45	LIVRETA	3,45			3 544,67	3 544,67	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	ACQ LOGEMENT AVENUE ANGERS LAVAL	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	400 000,00	340 975,52	25,50	Annuelle	R	LIVRETA	3,46	LIVRETA	3,46			11 763,86	8 311,06	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	8 log rue de Lanchenné nulé	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	59 000,00	45 140,88	25,00	Annuelle	R	LIVRETA	3,52	LIVRETA	3,52			1 557,36	1 100,28	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	amélioration 1 log route devesou soulé	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	18 000,00	14 140,30	24,50	Annuelle	R	LIVRETA	2,70	LIVRETA	2,70			1 299,80	1 373,23	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	amélioration log mpassé 3 pompes à chaleur	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	18 000,00	14 140,30	24,50	Annuelle	R	LIVRETA	2,85	LIVRETA	2,85			434,07	486,24	0,00	
2004	P	MEDIANE HABITAT	amélioration log mpassé 3 pompes à chaleur	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	130 000,00	105 535,26	24,41	Annuelle	R	LIVRETA	3,44	LIVRETA	3,44			4 907,06	4 907,06	0,00	
2003	P	MEDIANE HABITAT	RENOGOCIATION PRET FOYER ETAPE LAVAL	CREDIT FONDER DE FRANCE	410 369,56	5,59	5,59	Annuelle	F	LIVRETA	4,70	LIVRETA	4,70			3 640,90	2 727,53	0,00	
2006	P	MEDIANE HABITAT	REHABILITATION 62 LOG POMMERAIRES	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	911 698,99	795 018,80	28,33	Annuelle	R	LIVRETA	3,46	LIVRETA	3,46			18 959,07			

Année de mobilisation et profil d'émont. de l'emprunt (1)	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)		Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année		Neure de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
									Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)			en intérêts (6)	en capital
2005	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACQUILAMEL 1 LOG 27 RUE ACHILLE BIENVENUIT L'AVAIL	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	24 150,00	20 023,65	22,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,95	LIVRETA	2,95	-	-	590,89	609,12
2005	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 33 RUE DU STADE L'AVAIL	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	28 500,00	23 568,83	22,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,95	LIVRETA	2,95	-	-	696,26	715,42
2005	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	CONSTRUCTION 18 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	970 000,00	855 430,06	24,25	Annuelle	R	LIVRETA	3,40	LIVRETA	3,40	-	-	29 084,89	31 388,03
2006	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	REHABILITATION 420 LOG PASTEUR	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	57 000,00	57 000,00	6,09	Annuelle	R	LIVRETA	3,50	LIVRETA	3,50	-	-	4 545,29	2 897,59
2006	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	REHABILITATION 100 LOG PASTEUR	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	110 000,00	110 000,00	6,09	Annuelle	R	LIVRETA	3,50	LIVRETA	3,50	-	-	8 765,91	3 922,59
2006	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	REHABILITATION 100 LOG PASTEUR	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	110 000,00	110 000,00	6,09	Annuelle	R	LIVRETA	3,50	LIVRETA	3,50	-	-	8 765,91	3 922,59
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	30 000,00	25 775,36	26,24	Annuelle	R	LIVRETA	3,10	LIVRETA	3,10	-	-	709,86	689,96
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	101 000,00	87 685,19	24,41	Annuelle	R	LIVRETA	3,37	LIVRETA	3,37	-	-	2 849,77	2 378,83
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	67 500,00	58 601,48	24,41	Annuelle	R	LIVRETA	3,25	LIVRETA	3,25	-	-	1 904,55	1 589,83
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	60 000,00	49 139,23	23,41	Annuelle	R	LIVRETA	2,75	LIVRETA	2,75	-	-	1 372,78	1 555,38
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	25 000,00	21 397,19	26,51	Annuelle	R	LIVRETA	3,27	LIVRETA	3,27	-	-	588,43	544,72
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	750 000,00	642 472,28	32,25	Annuelle	R	LIVRETA	3,25	LIVRETA	3,25	-	-	22 505,35	11 483,66
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	ACO AMEL 1 LOG 102 BOIS GAST BONCHAMP	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	265 000,00	210 000,00	32,25	Annuelle	R	LIVRETA	3,25	LIVRETA	3,25	-	-	8 782,86	4 204,41
2006	P	ASSOCIATION A.C.E.L.	ASSOCIATION A.C.E.L.	CREATION MASON 205 LOGS MASZARAN L'AVAIL	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	280 000,00	240 051,26	23,75	Annuelle	R	LIVRETA	3,25	LIVRETA	3,25	-	-	7 811,82	4 119,22
2006	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	REHA 188 COL HILARD L'AVAIL	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	250 000,00	147 575,05	7,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,90	LIVRETA	2,90	-	-	4 279,88	16 553,50
2007	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	420 000,00	387 794,07	33,16	Annuelle	R	LIVRETA	3,27	LIVRETA	3,27	-	-	12 603,00	7 894,38
2007	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	420 000,00	387 794,07	33,16	Annuelle	R	LIVRETA	3,27	LIVRETA	3,27	-	-	12 603,00	7 894,38
2007	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	550 000,00	507 815,97	33,16	Annuelle	R	LIVRETA	3,27	LIVRETA	3,27	-	-	16 503,92	8 392,02
2007	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	65 000,00	59 439,32	32,25	Annuelle	R	LIVRETA	3,25	LIVRETA	3,25	-	-	1 025,42	1 025,42
2007	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	49 200,00	45 193,02	33,16	Annuelle	R	LIVRETA	3,27	LIVRETA	3,27	-	-	810,92	4 119,22
2007	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	270 000,00	249 250,32	33,16	Annuelle	R	LIVRETA	3,27	LIVRETA	3,27	-	-	8 101,92	4 119,22
2007	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	250 000,00	147 575,05	7,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,90	LIVRETA	2,90	-	-	4 279,88	16 553,50
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	820 000,00	758 501,77	34,33	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	23 134,30	12 433,99
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	820 000,00	758 501,77	34,33	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	23 134,30	12 433,99
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	95 000,00	88 323,19	32,25	Annuelle	R	LIVRETA	3,25	LIVRETA	3,25	-	-	2 607,62	10 457,75
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	365 000,00	331 175,53	32,25	Annuelle	R	LIVRETA	3,25	LIVRETA	3,25	-	-	10 100,88	6 586,66
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	27 000,00	24 497,92	32,75	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	747,19	4 002,77
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	160 000,00	163 310,39	32,75	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	4 981,24	2 938,52
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	30 000,00	26 576,57	32,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,05	LIVRETA	2,05	-	-	544,82	571,35
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	45 000,00	38 095,12	32,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,11	LIVRETA	2,11	-	-	786,91	818,03
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	50 000,00	44 296,38	32,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,10	LIVRETA	2,10	-	-	982,25	1 025,42
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	110 000,00	102 961,51	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	3 010,84	1 529,50
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	280 000,00	265 017,73	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	8 085,04	4 547,79
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	730 000,00	667 113,61	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	3,02	LIVRETA	3,02	-	-	20 346,97	11 447,87
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	800 000,00	822 468,84	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	3,03	LIVRETA	3,03	-	-	25 085,30	14 113,81
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	600 000,00	548 312,55	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	2,89	LIVRETA	2,89	-	-	16 723,53	9 409,21
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	3 200 000,00	2 924 335,64	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	89 192,47	50 182,47
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	310 000,00	281 040,36	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	6 123,53	3 583,29
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	119 831,00	93 501,66	33,08	Annuelle	R	LIVRETA	3,05	LIVRETA	3,05	-	-	5 853,23	3 583,29
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	850 000,00	797 575,05	35,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,85	LIVRETA	2,85	-	-	514,26	4 692,64
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	680 000,00	638 340,77	35,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,85	LIVRETA	2,85	-	-	22 730,89	10 780,52
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	30 000,00	19 242,27	8,75	Annuelle	R	LIVRETA	3,12	LIVRETA	3,12	-	-	481,23	2 015,16
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	10 000,00	6 416,41	8,75	Annuelle	R	LIVRETA	3,12	LIVRETA	3,12	-	-	160,41	677,73
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	310 000,00	282 452,59	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,86	LIVRETA	2,86	-	-	4 009,23	4 009,23
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	410 000,00	373 566,33	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,84	LIVRETA	2,84	-	-	10 646,64	6 654,83
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	230 000,00	208 102,33	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	2,51	LIVRETA	2,51	-	-	5 202,56	3 965,35
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	50 000,00	44 296,38	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	1,59	LIVRETA	1,59	-	-	686,57	999,36
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	60 000,00	53 155,93	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	1,59	LIVRETA	1,59	-	-	823,89	1 199,23
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	90 000,00	81 040,36	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	1,58	LIVRETA	1,58	-	-	986,97	1 356,36
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	150 000,00	145 640,36	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	1,56	LIVRETA	1,56	-	-	1 307,49	1 695,55
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	270 000,00	239 192,66	33,75	Annuelle	R	LIVRETA	1,55	LIVRETA	1,55	-	-	3 707,49	6 396,55
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	60 000,00	55 446,93	34,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,85	LIVRETA	2,85	-	-	1 580,23	944,03
2008	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	CONSTR 6 LOG COL ST MARTIN LOUVERNE	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	950 000,00	877 909,77	34,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,78	LIVRETA	2,78	-	-	28 020,43	14 947,10
2009	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	OPERATION 138A	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	240 000,00	221 789,77	34,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,85	LIVRETA	2,85	-	-	6 320,93	3 776,11
2009	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	OPERATION 138A	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	355 000,00	328 061,01	34,25	Annuelle	R	LIVRETA	2,85	LIVRETA	2,85	-	-	9 349,74	5 985,48
2009	P	MEDIANE HABITAT	MEDIANE HABITAT	OPERATION 138A	CASSE DEPOTS CONSIGNATION	1 450 000,00	1 323 717,13	36,41	Annuelle	R	LIVRETA	2,83	LIVRETA	2,83	-	-	20 532,44	

Année de mobilisation et profil d'emprunt	Année	Profil	Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial		Capital restant dû au 01/01/2015		Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)		Taux initial		Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année		Neure de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
						Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2015	Taux (3)	Index (4)		Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)	en intérêts (8)	en capital				
	2011	P	MEDIANE HABITAT	RESIDENCE C MARTIN LAVAL PRET PRU CD	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	65 259,00	62 647,95	36,33	Annuelle	2,85	R	LIVRETA	R	2,85	1 765,47	877,55			4 122,31	2 026,10
	2011	P	MEDIANE HABITAT	RESIDENCE C MARTIN LAVAL PRET PLU FONCIER	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	150 671,00	144 643,62	36,33	Annuelle	2,85	R	LIVRETA	R	2,85	28 149,99	15 971,51			28 149,99	15 971,51
	2011	P	MEDIANE HABITAT	RESIDENCE J PALLARD LAVAL PRET PRU CD	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 108 771,00	1 082 265,86	36,33	Annuelle	2,85	R	LIVRETA	R	2,85	6 052,76	3 974,90			6 052,76	3 974,90
	2011	P	MEDIANE HABITAT	RESIDENCE J PALLARD LAVAL PRET PLUS BCC	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	311 676,00	302 844,92	37,00	Annuelle	2,85	R	LIVRETA	R	2,85	1 925,73	1 242,10			1 925,73	1 242,10
	2011	P	MEDIANE HABITAT	RESIDENCE PIERRE DE COUBERTIN	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	15 000,00	8 989,26	2,00	Annuelle	1,71	F	LIVRETA	F	1,71	26,67	2 997,64			26,67	2 997,64
	2011	P	HABITAT JEUNES LAVAL	RESIDENCE PIERRE DE COUBERTIN	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	73 533,50	58 926,90	11,00	Annuelle	0,00	F	LIVRETA	F	0,00	4 000,00	2 997,64			4 000,00	2 997,64
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT 1 LOG 49-50 RUE DU MANNE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	28 742,00	28 217,95	38,16	Annuelle	1,55	R	LIVRETA	R	1,55	437,38	532,17			437,38	532,17
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT BCC 1 LOG 48-50 RUE DU MANNE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	66 258,00	66 959,80	38,16	Annuelle	2,35	R	LIVRETA	R	2,35	903,96	1 315,72			903,96	1 315,72
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT BCC 1 LOG 49-50 RUE DU MANNE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	97 089,79	97 089,79	38,16	Annuelle	2,35	R	LIVRETA	R	2,35	2 281,61	1 547,75			2 281,61	1 547,75
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT BCC 1 LOG 48-50 RUE DU MANNE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	221 386,00	217 850,29	38,16	Annuelle	2,15	R	LIVRETA	R	2,15	4 683,78	3 400,78			4 683,78	3 400,78
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT BCC 1 LOG 48-50 RUE DU MANNE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	765 902,00	753 629,02	38,16	Annuelle	2,15	R	LIVRETA	R	2,15	16 203,02	12 536,95			16 203,02	12 536,95
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Bretonnière - PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	181 274,95	184 098,19	38,16	Annuelle	1,55	R	LIVRETA	R	1,55	4 259,95	2 893,77			4 259,95	2 893,77
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Bretonnière - PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	51 273,00	50 338,14	38,16	Annuelle	1,55	R	LIVRETA	R	1,55	780,24	949,35			780,24	949,35
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Bretonnière - PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	178 727,00	175 327,89	38,16	Annuelle	1,35	F	LIVRETA	F	1,35	2 366,93	3 445,08			2 366,93	3 445,08
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PAM MORTIER LAVAL	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	800 000,00	736 679,26	17,16	Annuelle	2,24	F	LIVRETA	F	2,24	17 359,96	31 977,24			17 359,96	31 977,24
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PAM MORTIER LAVAL	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	540 000,00	494 136,16	16,96	Annuelle	2,24	F	LIVRETA	F	2,24	14 729,66	26 086,49			14 729,66	26 086,49
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT ARGENTRE DAVIERE II	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	500 000,00	517 134,74	36,91	Annuelle	2,05	R	LIVRETA	R	2,05	14 729,66	26 086,49			14 729,66	26 086,49
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT ARGENTRE DAVIERE II	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	180 000,00	170 973,86	36,91	Annuelle	2,02	R	LIVRETA	R	2,02	3 504,96	3 132,91			3 504,96	3 132,91
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLAT CONSTANTIN MATTEI CHANGE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	50 000,00	48 252,62	37,16	Annuelle	1,54	R	LIVRETA	R	1,54	747,93	941,91			747,93	941,91
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	PRET PLUS IONESCO LA CHAPELLE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	690 000,00	680 783,27	36,91	Annuelle	2,80	R	LIVRETA	R	2,80	18 832,32	10 299,23			18 832,32	10 299,23
	2007	X	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Avant-projet Caisse Epargne MEDIANE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	655 399,78	655 399,78	36,91	Trimestrielle	2,01	R	LIVRETA	R	2,01	13 435,70	12 009,47			13 435,70	12 009,47
	2011	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Grands carrés pré PRU AS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	2 213 863,81	2 171 254,37	17,23	Annuelle	2,58	R	EUROBOROZIM	R	2,58	60 269,47	48 006,49			60 269,47	48 006,49
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Murat pré PAM	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	300 000,00	276 436,36	17,50	Annuelle	2,36	R	LIVRETA	R	2,36	6 498,25	12 154,89			6 498,25	12 154,89
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Vignes pré PAM	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	350 000,00	460 737,26	17,59	Annuelle	2,41	R	LIVRETA	R	2,41	10 827,09	20 858,15			10 827,09	20 858,15
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Banyon pré PAM	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	250 000,00	322 509,06	17,50	Annuelle	2,39	R	LIVRETA	R	2,39	5 413,95	10 429,07			5 413,95	10 429,07
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Barrière à Change pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	2 000 000,00	2 330 365,63	37,50	Annuelle	2,38	R	LIVRETA	R	2,38	46 162,21	32 184,33			46 162,21	32 184,33
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Barrière à Change pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 941 115,36	1 941 115,36	37,50	Annuelle	2,38	R	LIVRETA	R	2,38	46 162,21	32 184,33			46 162,21	32 184,33
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Source à Change pré PLAI	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	1 320 000,00	1 381 138,15	37,50	Annuelle	2,36	R	LIVRETA	R	2,36	30 110,77	21 240,56			30 110,77	21 240,56
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Source à Change pré PLAI	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	300 000,00	289 621,71	37,50	Annuelle	1,55	R	LIVRETA	R	1,55	4 487,59	5 651,43			4 487,59	5 651,43
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Poupillière III pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	750 000,00	727 918,26	37,50	Annuelle	2,34	R	LIVRETA	R	2,34	17 106,08	12 089,12			17 106,08	12 089,12
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Poupillière III pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	24 268,00	24 268,00	37,50	Annuelle	1,55	R	LIVRETA	R	1,55	3 739,66	4 709,53			3 739,66	4 709,53
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	7 rue Guyvenier pré PLAI	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	20 000,00	19 301,45	37,58	Annuelle	1,77	R	LIVRETA	R	1,77	289,17	376,76			289,17	376,76
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Bergère - Chingy - pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	794 000,00	794 000,00	37,58	Annuelle	2,34	R	LIVRETA	R	2,34	18 109,64	12 777,17			18 109,64	12 777,17
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Bergère - Chingy - pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	286 000,00	278 622,97	37,58	Annuelle	2,34	R	LIVRETA	R	2,34	6 696,05	6 700,26			6 696,05	6 700,26
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Argenti, rue beauséziol, pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	384 000,00	378 110,76	38,16	Annuelle	1,80	R	LIVRETA	R	1,80	10 399,60	11 293,52			10 399,60	11 293,52
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Argenti, rue beauséziol, pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	146 790,00	144 113,95	38,16	Annuelle	1,03	R	LIVRETA	R	1,03	1 513,19	3 009,22			1 513,19	3 009,22
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Houssière, Le Bois, pré PLAI	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	160 000,00	157 052,72	38,16	Annuelle	1,08	R	LIVRETA	R	1,08	1 648,37	3 280,22			1 648,37	3 280,22
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Houssière, Le Bois, pré PLAI	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	395 000,00	388 942,09	38,16	Annuelle	1,77	R	LIVRETA	R	1,77	7 195,43	6 892,19			7 195,43	6 892,19
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Entrames, le Moulin de la Roche, pré PLAI	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	75 160,00	72 672,97	37,00	Annuelle	2,05	R	LIVRETA	R	2,05	1 489,90	1 281,68			1 489,90	1 281,68
	2012	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	La Houssière, Le Bois, pré PLUS	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	286 000,00	278 622,97	37,58	Annuelle	2,34	R	LIVRETA	R	2,34	6 696,05	6 700,26			6 696,05	6 700,26
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Prêt PLAI N°1 RUE DU CHANGÉ	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	300 000,00	292 749,36	38,16	Annuelle	1,80	R	LIVRETA	R	1,80	8 199,17	9 293,52			8 199,17	9 293,52
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Prêt PLAI N°1 RUE DU CHANGÉ	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	165 330,00	162 918,19	48,41	Annuelle	1,55	R	LIVRETA	R	1,55	2 529,57	2 445,08			2 529,57	2 445,08
	2013	P	SA HUM LE LOGIS FAMILIAL	Prêt PLAI N°1 RUE DU CHANGÉ	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	315 000,00	307 276,33	38,00	Annuelle	2,85	R	LIVRETA	R	2,85	8 759,90	8 949,47			8 759,90	8 949,47
	2014	C	SAUVEGARDE MAYENNE SARTHE	Programme "Foyer Guy-Chevrot"	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	2 646 597,00	2 646 597,00	24,59	Annuelle	1,60	R	LIVRETA	R	1,60	42 345,39	106 863,48			42 345,39	106 863,48
	2014	P	MEDIANE HABITAT	La crosne des ormeaux - PLS foncier	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	378 381,00	373 119,20	38,41	Annuelle	2,79	R	LIVRETA	R	2,79	10 410,03	5 408,60			10 410,03	5 408,60
	2014	P	MEDIANE HABITAT	La crosne des ormeaux - PLS foncier	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	549 236,00	540 812,65	38,41	Annuelle	2,35	R	LIVRETA	R	2,35	12 709,10	8 621,30			12 709,10	8 621,30
	2014	P	MEDIANE HABITAT	La crosne des ormeaux - PLS foncier	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	277 800,00	274 854,25	48,41	Annuelle	2,35	R	LIVRETA	R	2,35	5 049,07	2 390,43			5 049,07	2 390,43
	2014	P	MEDIANE HABITAT	La crosne des ormeaux - PLS foncier	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	165 330,00	162 918,19	48,41	Annuelle	1,55	R	LIVRETA	R	1,55	2 529,57	2 445,08			2 529,57	2 445,08
	2014	P	MEDIANE HABITAT	La crosne des ormeaux - PLS foncier	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	341 564,00	338 889,41	38,41	Annuelle	2,51	R	LIVRETA	R	2,51	7 950,57	5 358,98			7 950,57	5 358,98
	2014	F	MEDIANE HABITAT	La crosne des ormeaux - pré IN FINE	CAISSE DEPOTS CONSIGNATION	259 981,00	257 579,12	48,41	Annuelle	2,86	F	LIVRETA	F	2,86	7 366,76	2 470,58			7 366,76	2 470,58
	2014	F	MEDIANE HABITAT	Les portes du voisin - St Berthevin - IN FINE	CIL Atlantique	104 000,00	104 000,00	38,41	Annuelle	1,25	F	LIVRETA	F	1,25	1 300,00	0,00			1 300,00	0,00
	2014	F	MEDIANE HABITAT	Les portes du voisin - St Berthevin - IN FINE	CIL Atlantique	91 000,00	91 000,00	38,41	Annuelle	1,25	F									

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(article L.2311-7 du CGCT)

Ar-ticle (1)	Subv · (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					6 733 280
204182		Divers investissements Aérodroome	Synd.Mixte Aéroport Laval Entrammes	Syndicat	20 000
20421-20422		Subvention équipement FIPEE	Diverses entreprises à affecter par délibération	Etablissement privé	587 230
20422		Subvention équipement	Air Pays de Loire	Association	5 000
2041412		Fonds concours aux communes	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	550 000
2041411		Pôle Echange Multimodal	Ville de Laval	Collectivité territoriale	1 320 000
2041642		Pôle Echange Multimodal	SNCF - RFF	Etablissement public	455 000
2041582		Subvention équipement	Syndicat PDELM	Syndicat	500 000
2041643		Participation Virgule de Sablé	RFF	Etablissement public	705 000
204132		Participation liaison RD900/ RD31	LIAISON RD900/ RD31	Etablissement public	100 000
20422		Fonds d'aide Agriculture périurbaine	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	15 000
20422		Agenda 21 - fonds d'aide opérations d'investissement			30 000
20421		Subvention Equipement	Lycée Agricole	Etablissement public	25 000
204111		IUT Matériel Enseignement	Université du Maine	Etablissement public	38 000
2042		Investissement - ESIEA	ESIEA	Etablissement privé	42 140
20421		Equipement ESTACA	ESTACA	Etablissement privé	160 000
20421		Subvention équipement	CEMCAT	Etablissement privé	30 000
20421		Subvention UCO Laval	UCO Laval	Association	7 500
20421		Fonds de soutien R&D - RV et Handicap	Diverses entreprises à affecter par délibération	Etablissement privé	25 000
20421		AMPT IVI SUBV. Investissement	AMPT - Arts et Métiers Paris Tech	Etablissement public	22 500
20421		Subvention équipement Office du Tourisme	Office du Tourisme	Association	17 900
20422		Fonds d'aide Hébergements touristiques	Attribution par notification		150 000
2041411		PLH Etude d'Urbanisme	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	50 000
204182		PLH Minorations foncières locatifs social	Organismes HLM - attribution par délibération		520 910
20422		PLH Interventions immobilières locatif social	Organismes HLM - attribution par délibération		10 700
20422		PLH Permis à points	Organismes HLM - attribution par délibération		737 500
20422		PLH Prime accession sociale	particuliers - attribution par délibération	personnes privées	120 000
20422		Renouvellement Urbain les POMMERAIES	Organismes HLM - attribution par délibération		67 000
20422		PLH Amélioration habitat parc privé	particuliers - attribution par délibération	personnes privées	40 000
20422		Aide à la pierre crédits délégués Etat	Organismes HLM - attribution par notification		237 900
20422		Crédits délégués région (ORRET)	particuliers - attribution par délibération	personnes privées	40 000
204182		PLH Réhabilitation logements collectifs	Organismes HLM - attribution par délibération		104 000
FNCTIONNEMENT					5 775 575
6574		Action intercommunale	CUCS		20 000
6574		Fonds FIPAH	CUCS		8 575
6574		Subvention de fonctionnement	Agence de Développement	Association	740 000
6574		Subvention de fonctionnement	ASCAPE	Association	12 000
6574		Micro-crèches	AIDE'A DOM	Association	20 000
6574		PLIE fonds AGGLO	Divers organismes de formation ou d'insertion - attribution en Comité de pilotage du PLIE		60 000
6574		PLIE fonds FSE	Divers organismes de formation ou d'insertion - attribution en Comité de pilotage du PLIE		54 000
6574		PLIE Nos quartiers ont du talent	Nos quartiers ont du talent	Association	8 970
6574		Coopérative Activités et emplois	Coodémarrage 53	Société	40 000
6574		FIPEE	Diverses entreprises à affecter par délibération		269 480
6574		Fonds de soutien aux entreprises d'insertion	Diverses entreprises à affecter par délibération		68 000
657358		Subvention de fonctionnement	Synd.Mixte Aéroport Laval Entrammes	Syndicat	110 000
6574		Divers subvention environnement	Attribution par délibération		10 000
6574		Aide aux comices agricoles	Comices agricoles	Association	5 200
6574		Subvention de fonctionnement	Solidarité Paysans 53	Association	400
657358		Subvention de fonctionnement	Synd.Mixte du Foirail	Syndicat	30 000
6574		Subvention de fonctionnement	Maison de l'Europe	Association	17 000
657341		Fonds concours aux communes	Communes - à affecter par délibération	Collectivité territoriale	30 000
657358		Subvention de fonctionnement	Syndicat PDELM	Syndicat	20 000
6574		Subvention de fonctionnement	Ass. Place aux vélos	Association	150
6574		Fonds de coopération décentralisée	collectivités	collectivités	16 000
6574		Aide au recrutement - Fontionnement et Recherche	ESIEA	Etablissement privé	100 195
6574		Aide au recrutement	ESTACA	Etablissement privé	35 000
6574		Bourse de Thèse	ESTACA	Etablissement privé	68 600
6574		Recherche	ESTACA	Etablissement privé	58 800
6574		Subvention de fonctionnement	Clarté	Association	150 000
6574		Subvention de fonctionnement	Laval Mayenne Technopole	Association	390 000

Ar-ticle (1)	Subv · (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6574		Incubateur départemental	Laval Mayenne Technopole	Association	46 500
6574		LMT - IDENERGIE	Laval Mayenne Technopole	Association	33 500
6574		LMT - CEEI (Centre d'expertise Innovation)	Laval Mayenne Technopole	Association	20 000
6574		Subvention de fonctionnement	Laval Virtual	Association	480 000
6574		Subvention de fonctionnement	CEMCAT	Association	38 340
6574		Subventions Programmes R&D	CEMCAT	Association	130 000
6574		AMPT HIT - IVI - Santé et RV	AMPT - Arts et Métiers Paris Tech	Etablissement public	141 435
6574		Subvention restauration du Pole Santé	Centre hospitalier de Laval	Etablissement public	6 000
6574		Subvention de fonctionnement	UCO Laval	Association	60 000
6574		Fonds de soutien R&D	A affecter par délibération		75 000
65738		Subvention de fonctionnement	Centre Universitaire Mayenne-Laval	Syndicat	153 000
65738		IUT Fonctio. Bourse Post-Doctorale	Université du Maine	Etablissement public	48 400
65738		IUT Recherche	Université du Maine	Etablissement public	17 600
6574		Subvention de fonctionnement	Votre Métier Demain	Association	30 000
6574		Subvention de fonctionnement	Association sportive du Golf de LAVAL	Association	30 000
6574		Subvention de fonctionnement	Stade Lavallois	S.A.S.P	376 550
6574		Fonds pour le sport de niveau national	Clubs sportifs	Association	95 000
6574		Sport événementiel	Clubs sportifs	Association	40 000
6574		Subvention de fonctionnement	CREFJS	Association	38 000
6574		CDOS Plateau Médico sportif	Comité Départemental Olympique et Sportif Laval	Association	9 500
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme -Halte Fluviale Laval	Association	65 680
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme -Halte Fluviale St Jean/Mayenne	Association	8 500
6574		Camping de ST Berthevin	Office du Tourisme -Camping St Berthevin	Association	15 000
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval	Association	661 700
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval-Entrammes	Association	18 200
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval - Train touristique	Association	4 600
6574		Subvention de fonctionnement	Office du Tourisme du Pays de Laval - Bateau promenad	Association	12 200
6574		Subvention de fonctionnement	CCSTI	Association	121 000
6574		Subvention de fonctionnement	Association POC POK	Association	247 500
657341		Fonds spectacle vivant	Communes	Collectivités territoriales	200 000
657341		Fons d'actions culturelles et touristiques	Communes et associations		60 000
6574		Subvention de fonctionnement Habitat	Diverses entreprises à affecter par délibération	Association- Entreprises	150 000

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention ;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention ;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP		Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Montant des CP		Restes à financer (exercices au delà de 2016)
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015				Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer	
Dépenses	60 396 350,00	4 532 080,00	64 928 430,00	33 058 354,32	7 094 755,00	296 270,00	24 479 050,68	
09-LOGES 2009 3 AMNGT BD DES LOGES	2 600 000,00		2 600 000,00	2 547 453,85			52 546,15	
09-PISTES 2009 1 PISTES CYCLABLES	1 430 700,00		1 430 700,00	555 588,67			875 111,33	
09-THD 2009 1 RESEAU TRES HAUT DEBIT	10 089 990,00		10 089 990,00	9 902 118,09			197 871,91	
11- PLH 2011 1 PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT	17 002 792,00		17 002 792,00	5 417 614,76	1 715 110,00		9 870 067,24	
11-A.PIERR 2011 1 CREDITS DELEGUES ETAT AIDE A LA PIERRE	400 000,00		400 000,00	319 254,63	73 700,00		7 045,37	
11-BERGES 2011 1 ETUDE D'AMENAGEMENT DES BERGES	300 000,00		300 000,00	206 158,72			93 841,28	
11-CAMPING 2011 1 CAMPING ST BERTHEVIN	695 000,00		695 000,00	557 929,21	500,00		136 570,79	
11-CFA BAT 2011 1 RENOVATION CFA UNITE BATIMENT	1 800 000,00		1 800 000,00	1 061 777,82	535 000,00		203 222,18	
11-ESIEA 2011 1 ESIEA 2010-2013 DEP.	439 967,00		439 967,00	426 854,94			13 112,06	
11-ESTACA 2011 1 ESTACA 2011-2014 DEP.	1 974 878,00		1 974 878,00	1 942 575,51			32 302,49	
11-HOT.COM 2011 2 HOTEL COMMUNAUTAIRE	2 380 000,00		2 380 000,00	2 188 984,93			191 015,07	
11-ORRET 2011 1 CREDITS DELEGUES REGION ORRET DEP	1 085 298,00		1 085 298,00	777 809,69	40 000,00		267 488,31	
12-A.PIERR 2012 1 AIDE A LA PIERRE DEP 2012-2017	1 056 000,00		1 056 000,00	168 155,00	164 200,00		723 645,00	
12-CHL 2012 1 CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE LOISIRS	817 400,00		817 400,00	52 326,69			765 073,31	
12-CRSD 2012 1 CRSD	925 000,00		925 000,00	150 000,00	580 000,00		775 000,00	
12-F.CONCO 2012 1 FONDS CONCOURS COMMUNES 2012-2016	2 750 000,00		2 750 000,00	1 531 333,12			638 666,88	
12-F.MAISO 2012 1 FONDS DE CONCOURS MAISONS DE SANTE 2012-2014	533 575,00		533 575,00	171 506,25			362 068,75	
12-FAHT 2012 1 FONDS AIDE HEBERGEMENT TOURISTIQUE 2012-2014	900 000,00		900 000,00	618 080,00	74 800,00		207 120,00	
12-PIPEE 2012 1 AIDES PIPEE 2012	1 725 000,00		1 725 000,00	1 277 590,29	106 810,00	53 660,00	286 939,71	
12-SYNT.BO 2012 1 TERRAIN SYNTHETIQUE BONCHAMP	1 419 820,00	55 180,00	1 475 000,00	1 225 698,34	65 000,00		184 301,66	
12-VIRGULE 2012 1 VIRGULE DE SABLE S/SARTHE	1 825 150,00		1 825 150,00	984 714,44	705 000,00		135 435,56	
13-ESIEA 2013 1 ESIEA 2013-2016	363 780,00		363 780,00	123 625,00	122 335,00		117 820,00	
13-PIPEE 2013 1 AIDES PIPEE 2013	900 000,00		900 000,00	285 507,72	292 430,00	100 000,00	222 062,28	
13-PEM 2013 1 PEM - POLE ECHANGES MULTIMODAL	4 721 000,00	734 000,00	5 455 000,00	133 958,65	1 775 000,00		3 546 041,35	
14-ESTACA 2014 1 ESTACA 2014-2017 DEP	151 000,00	542 900,00	693 900,00	424 630,00	287 400,00	120 000,00	286 500,00	
14-PIPEE 2014 1 AIDES PIPEE 2014	1 200 000,00		1 200 000,00	7 108,00	107 470,00	22 610,00	345 290,00	
14-OFFICET 2014 1 OFFICE DU TOURISME	2 300 000,00		2 300 000,00		100 000,00		1 192 892,00	
15-BATIM.8 2015 1 POLE ACTIVITE TERTIAIRE BATIMENT 8	900 000,00		900 000,00		350 000,00		2 200 000,00	
15-PIPEE 2015 1 AIDES PIPEE 2015							550 000,00	
Recettes	5 865 720,84	308 300,00	6 174 020,84	2 195 230,40	1 298 400,00	66 000,00	2 614 390,44	
11-A.PIERR 2011 2 CREDITS DELEGUES ETAT AIDE A LA PIERRE	400 000,00		400 000,00	253 006,80	92 000,00		54 993,20	
11-ESTACA 2011 2 ESTACA 2011-2013 REC.	1 161 662,00		1 161 662,00	1 141 135,12			20 526,88	
11-ORRET 2011 2 CREDITS DELEGUES REGION ORRET RECETTE	911 758,84		911 758,84	576 465,90	173 000,00		162 292,94	
12-A.PIERR 2012 2 AIDE A LA PIERRE REC 2012-2017	1 056 000,00		1 056 000,00	46 562,18	230 000,00		779 437,82	
12-F.PORTA 2012 1 FONDS DE PORTAGE 2012-2017	2 250 000,00		2 250 000,00	178 060,40	640 000,00	66 000,00	1 431 939,60	
14-ESTACA 2014 2 ESTACA 2014-2017 REC	86 300,00		86 300,00		163 400,00		165 200,00	

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET PRINCIPAL							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		3	0	3	3	0	3
Directeur général des services		1		1	1		1
Directeur général adjoint des services		2		2	2		2
Directeur général des services techniques				0			0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53	A			0			0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		63	0,9	63,9	59	4,9	63,9
Administrateur	A	2		2	2		2
Directeur Territorial	A	4	0,4	4,4	3	1,4	4,4
Attaché principal	A	1		1	1		1
Attaché Territorial	A	15	0,5	15,5	12	3,5	15,5
Rédacteur Principal 1ère classe	B	2		2	2		2
Rédacteur Principal 2ème classe	B	0		0	0		0
Rédacteur Territorial	B	6		6	6		6
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	7		7	7		7
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	4		4	4		4
Adjoint Administratif 1ère classe	C	8		8	8		8
Adjoint Administratif 2ème classe	C	14		14	14		14
FILIERE TECHNIQUE (c)		44	0	44	40	3	43
Ingénieur chef de classe normale	A	1		1	1		1
Ingénieur principal	A	2		2	2		2
Ingénieur	A	4		4	3		4
Technicien principal 1ère classe	B	4		4	4		4
Technicien principal 2ème classe	B	1		1	1		1
Technicien	B	2		2	1	1	2
Agent de maîtrise principal	C	1		1	1		1
Agent de maîtrise	C	2		2	1	1	2
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2		2	2		2
Adjoint technique principal 2ème classe	C	3		3	3		3
Adjoint technique 1ère classe	C	0		0	0		0
Adjoint technique 2ème classe	C	22		22	21		21
FILIERE SOCIALE (d)		1	0	1	1	0	1
Agent social 1ère cl	C	1		1	1		1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1	0	1	1	0	1
Cadre de santé infirmier	A	1		1	1		1
Infirmière de classe supérieure	B	0		0			0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
				0			0
FILIERE SPORTIVE (g)		8	0	8	8	0	8
Educateur APS principal 1ère classe	B	3		3	3		3
Educateur APS principal 2e classe	B	2		2	2		2
Educateur APS	B	3		3	3		3
FILIERE CULTURELLE (h)		2	0	2	2	0	2
Bibliothécaire	A	1		1	1		1
Attaché de conservation du patrimoine	A			0			0
Adjoint du patrimoine de 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE ANIMATION (i)		6	0	6	6	0	6
Animateur principal de 1ère classe	B	2		2	2		2
Adjoint d'animation de 1ère classe	C	2		2	2		2
Adjoint d'animation de 2ème classe	C	2		2	2		2
FILIERE POLICE (j)		0	0	0	0	0	0
Animateur principal de 1ère classe	B			0			0
Adjoint d'animation de 1ère classe	C			0			0
Adjoint d'animation de 2ème classe	C			0			0
FILIERE NON CITES (k) (5)		0	0	0	0	0	0
				0			0
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		128	0,9	128,9	120	7,9	127,9

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent 6 mois de l'année correspond à 0,4 ETPT.

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2014 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				3		
Directeur emploi/innovation	A	ADM	985		3-3-2°	CDI
Directeur	A	ADM	830		3-3-2°	CDI
Attaché	A	ADM	801		3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	966		3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	542		3-3-2°	CDI
Attaché	A	ADM	570		3-3-2°	CDI
Ingénieur	A	TECHN	710		3-3-2°	CDD
Technicien	B	TECHN	646		3-3-1°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0		
Collaborateur de cabinet		ADM	IM 1151		110-1	
TOTAL GENERAL BUDGET PRINCIPAL		0			0	

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinée : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Laval Agglomération Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) Concession	AQUAVAL SA		Société	1 298 120 €
Détenition d'une part du capital	Laval Mayenne Aménagements HLM SA SACICAP SPLA Régionale LAVAL SPLA		Société Société Société Société Société	1 045 710 € 128 € 1 540 € 8 000 € 500 000 €
Garantie ou cautionnement d'un emprunt	A.C.E.L. Le Logis Familial Méduane Habitat Laval Mayenne Aménagements Les Foyer SA HLM Proactive Développement Habitat Jeunes LAVAL Sauvegarde Mayenne Sarthe		association société société société société société association association	399 931 € 15 529 270 € 77 199 168 € 11 626 422 € 318 600 € 100 000 € 788 534 € 2 646 587 €
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme	Syndicat PDELM (Parc de Développement Economique Laval-Mayenne) Office du Tourisme Agence de Développement Laval Mayenne Technopole Laval Virtual Stade Lavallois ESTACA Ville de Laval Association POC POK RFF - SNCF ENSAM CLARTÉ CEMCAT Syndicat mixte Aéroport Laval-Entrammes Ctre Universitaire Mayenne Laval CCSTI ESIEA Université du Maine Conseil Général de la Mayenne		Collectivité Territoriale Association Association Association Association S.A.S.P Etablissement Privé Collectivité Territoriale Association Etablissement public Association Association Association Syndicat Syndicat Association Etablissement Privé Etablissement public Collectivité Territoriale	520 000 € 803 780 € 740 000 € 490 000 € 480 000 € 376 550 € 322 400 € 1 320 000 € 247 500 € 1 160 000 € 143 935 € 150 000 € 160 000 € 130 000 € 153 000 € 121 000 € 142 335 € 94 000 € 100 000 €
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et aux lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...)

IV - ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE L'EPCI	C3.1
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	C3.2
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3
LISTE SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE L'EPCI

DÉSIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'AHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissement publics de coopération intercommunale			
Syndicat mixte du Centre d'Etudes Supérieures de Droit et d'Economie de la Mayenne		sans fiscalité propre	153 000 €
Syndicat mixte pour l'apprentissage en Mayenne		sans fiscalité propre	139 700 €
Syndicat mixte de l'Aérodrome Laval-Entrammes		sans fiscalité propre	130 000 €
Syndicat mixte du Foirail		sans fiscalité propre	30 000 €
Syndicat mixte du Schéma de Cohérence Territoriale		sans fiscalité propre	80 000 €
Syndicat mixte Parc Développement Economique Laval Mayenne	28/10/2010	sans fiscalité propre	520 000 €
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU,TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLIS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
NEANT					

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISEES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Service de Laval Agglomération	Budget Terrains	01/01/1994	28/10/1993	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Bâtiments	01/01/1994	28/10/1993	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Budget Transport	01/01/2001	27/10/2000-S40CCn°7	SPIC	NON
Service de Laval Agglomération	Budget Déchets	01/01/2001	27/10/2000-S40CCn°7	SPIC	NON
Service de Laval Agglomération	Budget Cité de la Réalité Virtuelle	01/01/2004	09/02/2001-S2BC43	SPA	NON

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé/ Objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui/non)
Service de Laval Agglomération	Location de salles/Stade F. le Bassier	01/01/2003	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Mise à disposition d'équipement sportif	01/01/2008	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Location de salles/Bois de L'huissierie	01/01/2002	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Vente de Bois/Environnement	01/01/2002	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Foirail de Laval	01/01/2001	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Théâtre	01/02/2003	27/10/2000 S40CCn°7	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Location salle/ 6/4	25/10/2007	12/07/2007 S5 BCn°116	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Centre d'hébergement et loisirs	01/02/2012	01/10/2012 BC n°228	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Halte Fluviale Laval - restaurant	15/04/2013	05/11/2012 BC n°242	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Office du Tourisme	01/09/2013	09/09/2013	SPA	OUI
Service de Laval Agglomération	Pole d'activité Tertaire Ferrié	01/12/2013	04/11/2013 BC n° 198	SPA	OUI

(1) et n'effectuant que des opérations de fonctionnement à l'exclusion de toutes dépenses ou recettes d'investissement

IV - ANNEXE	IV
DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1
(EPCI dotés d'une fiscalité propre)	

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote du B.P)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision de l'assemblée	Variation de taux/N-1	Produit voté par l'assemblée	Variation du produit /N-1 % avec exoné.
Taxe d'habitation			11,23%	0%	14 080 000	3,91%
Taxe foncières sur les propriétés bâties			0%	0%	0	
Taxe Foncières sur les propriétés non bâties			1,84%	0%	57 000	0,00%
Cotisation Foncière des Entreprises			26,12%	0%	10 543 000	3,36%
TOTAL					24 680 000	3,67%

Budget Terrains

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 890 000,00	2 314 000,00	2 314 000,00
6015	TERRAINS A AMENAGER	2 071 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
605	ACHAT DE MATERIEL EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	819 000,00	1 114 000,00	1 114 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	350 000,00	330 000,00	330 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	350 000,00	330 000,00	330 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		3 240 000,00	2 644 000,00	2 644 000,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	18 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	8 045,00	8 045,00	8 045,00
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)	350 000,00	330 000,00	330 000,00
608	FRAIS ACCESSOIRES SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAGEMENT	350 000,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		18 358 045,00	18 338 045,00	18 338 045,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	21 598 045,00	20 982 045,00	20 982 045,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
	20 982 045,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	2 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
7015	VENTES DE TERRAINS AMENAGES	2 000 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		20 000,00	20 000,00
7488	AUTRES ATTRIBUTIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS		20 000,00	20 000,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 000 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	19 248 045,00	19 432 045,00	19 432 045,00
7133	VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	19 248 045,00	19 432 045,00	19 432 045,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)	350 000,00	330 000,00	330 000,00
796	TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES	350 000,00	330 000,00	330 000,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		19 598 045,00	19 762 045,00	19 762 045,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	21 598 045,00	20 982 045,00	20 982 045,00
---	----------------------	----------------------	----------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (9)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)	
=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	20 982 045,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des dépenses d'équipement			
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 175 000,00	2 021 000,00	2 021 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	760 000,00	790 000,00	790 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	190 000,00	195 000,00	195 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 225 000,00	1 036 000,00	1 036 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	2 175 000,00	2 021 000,00	2 021 000,00
	[...]			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 175 000,00	2 021 000,00	2 021 000,00

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	19 248 045,00	19 432 045,00	19 432 045,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>	19 248 045,00	19 432 045,00	19 432 045,00
3355	TRAVAUX	19 248 045,00	19 432 045,00	19 432 045,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	19 248 045,00	19 432 045,00	19 432 045,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	21 423 045,00	21 453 045,00	21 453 045,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
21 453 045,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 415 000,00	3 445 000,00	3 445 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 190 000,00	2 409 000,00	2 409 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 225 000,00	1 036 000,00	1 036 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	3 415 000,00	3 445 000,00	3 445 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIIONS			
	Total des recettes financières			
	[...]			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 415 000,00	3 445 000,00	3 445 000,00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)	18 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00
3355	TRAVAUX	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	8 045,00	8 045,00	8 045,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	18 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	18 008 045,00	18 008 045,00	18 008 045,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	21 423 045,00	21 453 045,00	21 453 045,00
--	----------------------	----------------------	----------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (8)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 453 045,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		1 035 728,61	1 617 972,93	0,00	1 137 859,09	1 035 728,61
122 - 10174	21/12/2001	215 152,40	215 152,40	0,00	215 152,40	215 152,40
126 - 040060	12/05/2004	340 462,37	922 706,69	0,00	922 706,69	340 462,37
146 - 070536	31/12/2007	480 113,84	480 113,84	0,00	0,00	480 113,84
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 035 728,61	1 617 972,93	0,00	1 137 859,09	1 035 728,61

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					15 520 444,16									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					12 836 744,16									
120 - 201112402	Caisse d'Epargne	21/12/2001	30/12/2003	01/12/2004	1 240 000,00	V	TAM + 0.14	2,42	2,46	EUR	A	C	O	A1
133 - 63348007	Crédit Mutuel	05/09/2005	25/08/2005	25/08/2006	884 744,16	F	Taux Fixe	3,30	3,30	EUR	A	P	O	A1
140 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	500 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	P	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	7 550 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
153 - 00063348003	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	122 000,00	F	Taux Fixe	3,93	3,94	EUR	A	P	O	A1
159 - MON276897EUR	Dexia Crédit Local	13/12/2011	23/12/2011	01/04/2012	1 540 000,00	V	Euribor 3 mois + 2.03	3,45	3,70	EUR	T	C	O	A1
163 - MON501235EUR	La Banque Postale	21/10/2014	30/10/2014	01/02/2015	1 000 000,00	F	Taux Fixe	2,05	2,09	EUR	T	C	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					2 683 700,00									
122 - 10174	Crédit Agricole CIB	21/12/2001	31/12/2002	15/03/2003	1 075 700,00	V	TAM + 0.14	3,44	0,00	EUR	A	C	O	A1
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	908 000,00	V	TAM + 0.11	2,19	1,63	EUR	A	C	O	A1
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	700 000,00	V	TAM + 0.13	4,36	0,87	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					15 520 444,16									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt						
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				9 685 667,82					1 041 679,52	316 081,70		220 257,38
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				8 649 939,21					847 345,76	313 713,66		219 120,62
120 - 201112402	-	-	A1	330 666,63	3,92	V	TAM	0,24	82 666,67	804,62		49,60
133 - 63348007	-	-	A1	101 948,87	0,65	F	Taux Fixe	3,30	101 948,87	3 364,31		0,00
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	302 775,24	7,84	F	Taux Fixe	3,84	32 859,54	11 788,05		1 727,46
147 - 1129556	-	-	A1	5 553 987,11	9,09	F	Taux Fixe	4,42	453 661,91	245 486,23		205 670,26
153 - 00063348003	-	-	A1	102 894,73	11,50	F	Taux Fixe	3,93	6 875,41	4 043,76		1 897,09
159 - MON276897EUR	-	-	A1	1 257 666,63	12,00	V	Euribor 3 mois	2,28	102 666,68	28 182,25		6 656,65
163 - MON501235EUR	-	-	A1	1 000 000,00	14,84	F	Taux Fixe	2,05	66 666,68	20 044,44		3 119,56
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				1 035 728,61					194 333,76	2 368,04		1 136,76
122 - 10174	-	-	A1	215 152,40	2,20	V	TAM	0,24	71 712,30	523,54		278,27
126 - 040060	-	-	A1	340 462,37	3,46	V	TAM	0,21	79 205,31	724,90		303,28
146 - 070536	-	-	A1	480 113,84	8,45	V	TAM	0,23	43 416,15	1 119,60		555,21
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				9 685 667,82					1 041 679,52	316 081,70		220 257,38

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	9 685 667,82					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		985 000,00	985 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		985 000,00	985 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	790 000,00	790 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	195 000,00	195 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	985 000,00			985 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		8 045,00	8 045,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		8 045,00	8 045,00
4817	<i>PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE</i>	<i>8 045,00</i>	<i>8 045,00</i>
024	Produits de cessions		
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	8 045,00				8 045,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	985 000,00
Ressources propres disponibles (IV)	8 045,00
Solde (V = IV-II)(6)	-976 955,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	A7
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A8

A7 - ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				80 431,29	72 388,17	8 045,00	-1,88
2005	Pénalités de renégociation de dette	10 ans	-	80 431,29	72 388,17	8 045,00	-1,88

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1
 B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses	8 473 210,00	1 140 000,00	9 613 210,00	5 892 132,30	743 000,00		2 978 077,70
07-GR PRES 2007 2 AMENAGEMENT GRANDS PRES	6 135 210,00		6 135 210,00	5 877 302,30			257 907,70
12-GDPRES2 2012 1 AMENAGEMENT ZA GRANDS PRES II	1 788 000,00		1 788 000,00	72,00	20 000,00		1 767 928,00
12-RIBLAY3 2012 1 ENTRAMMES RIBLAY III	550 000,00	140 000,00	690 000,00	14 758,00	655 000,00		20 242,00
15-NIAFLES 2015 1 CHANGE ZA DE NIAFLES		1 000 000,00	1 000 000,00		68 000,00		932 000,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Budget Bâtiments

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES	A1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	247 865,00	224 340,00	224 340,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	19 100,00	19 100,00	19 100,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	16 000,00	10 000,00	10 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	35 000,00	32 000,00	32 000,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	11 000,00	9 000,00	9 000,00
6156	MAINTENANCE	4 000,00	4 000,00	4 000,00
616	PRIMES D ASSURANCES	27 000,00	25 435,00	25 435,00
63512	TAXES FONCIERES	135 000,00	124 000,00	124 000,00
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	765,00	805,00	805,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	13 500,00		
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	13 500,00		
66	CHARGES FINANCIERES	340 000,00	325 000,00	325 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'EACHEANCE	340 000,00	325 000,00	325 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS			
022	DEPENSES IMPREVUES			
TOTAL DES DEPENSES REELLES		601 365,00	549 340,00	549 340,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	639 590,00		
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	1 207 940,00	1 213 255,00	1 213 255,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 190 580,00	1 195 895,00	1 195 895,00
6862	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	17 360,00	17 360,00	17 360,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 847 530,00	1 213 255,00	1 213 255,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 448 895,00	1 762 595,00	1 762 595,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 762 595,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES	A2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2 201 365,00	1 576 905,00	1 576 905,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES	883 605,00	839 825,00	839 825,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 220 760,00	646 080,00	646 080,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	97 000,00	91 000,00	91 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 201 365,00	1 576 905,00	1 576 905,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)(7)	247 530,00	185 690,00	185 690,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	247 530,00	185 690,00	185 690,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		247 530,00	185 690,00	185 690,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	2 448 895,00	1 762 595,00	1 762 595,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (9)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 762 595,00
--	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(7) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES	B1

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 000,00	5 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES		5 000,00	5 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	1 787 000,00	367 000,00	367 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	1 787 000,00	367 000,00	367 000,00
	Total des dépenses d'équipement	1 787 000,00	372 000,00	372 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 112 000,00	2 840 000,00	2 840 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 285 000,00	1 265 000,00	1 265 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	315 000,00	375 000,00	375 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 512 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	3 112 000,00	2 840 000,00	2 840 000,00
	[...]			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES	4 899 000,00	3 212 000,00	3 212 000,00

040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	247 530,00	185 690,00	185 690,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (6)</i>			
	<i>Charges transférées</i>	247 530,00	185 690,00	185 690,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	57 035,00	57 035,00	57 035,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	108 275,00	71 450,00	71 450,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	69 310,00	51 920,00	51 920,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	12 910,00	5 285,00	5 285,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	247 530,00	185 690,00	185 690,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 146 530,00	3 397 690,00	3 397 690,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (8)	
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (8)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 397 690,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre DI 040 = RF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

VOTE DU BUDGET	I
SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES	B2

Chap./Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	858 200,00	249 300,00	249 300,00
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES REGIONS	291 200,00	42 800,00	42 800,00
1313	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES DEPARTEMENTS	287 000,00	186 000,00	186 000,00
1317	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFERABLES BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	280 000,00	20 500,00	20 500,00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 440 800,00	1 935 135,00	1 935 135,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	928 800,00	735 135,00	735 135,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	1 512 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	3 299 000,00	2 184 435,00	2 184 435,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBV. INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLE			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
	Total des recettes financières			
	[...]			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	3 299 000,00	2 184 435,00	2 184 435,00

021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	639 590,00		
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)(6)	1 207 940,00	1 213 255,00	1 213 255,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	1 010,00	3 030,00	3 030,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	1 093 630,00	1 088 275,00	1 088 275,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	73 210,00	79 110,00	79 110,00
281732	AMORTISSEMENTS IMMEUBLE DE RAPPORT MIS A DISPOSITION		2 650,00	2 650,00
28188	AUTRES	22 730,00	22 830,00	22 830,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	17 360,00	17 360,00	17 360,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE	1 847 530,00	1 213 255,00	1 213 255,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	1 847 530,00	1 213 255,00	1 213 255,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	5 146 530,00	3 397 690,00	3 397 690,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

+
RESTES A REALISER N-1 (8)
+
D 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (8)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
3 397 690,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par l'établissement.

(2) La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent ou du budget cumulé de l'exercice précédent.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(8) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		1 615 167,65	1 498 425,08	0,00	1 498 425,08	1 615 167,65
122 - 10174	21/12/2001	166 569,60	166 569,60	0,00	166 569,60	166 569,60
126 - 040060	12/05/2004	175 480,59	475 580,10	0,00	475 580,10	175 480,59
135 - 199043	13/03/2006	416 842,08	0,00	0,00	0,00	416 842,08
145 - 70537	31/12/2007	601 019,99	601 019,99	0,00	601 019,99	601 019,99
1955 - LT950012	24/03/1995	255 255,39	255 255,39	0,00	255 255,39	255 255,39
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 615 167,65	1 498 425,08	0,00	1 498 425,08	1 615 167,65

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	11 343 988,77					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/2015	Date de fin du contrat	Organisme co- contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'options	Primes reçues pour la vente d'options
Taux fixe (total)	-	-					-				-	-	-
Taux variable simple (total)		1 213 100,53					1 445 501,15				-	-	-
B20717-18120	100 - MON240602EUR/001	1 213 100,53	01/08/2019	Crédit Mutuel	swap	taux	1 445 501,15	01/08/2012	01/05/2021	T			
Taux complexe (total) (2)		-					-				-	-	-
Total		1 213 100,53					1 445 501,15				-	-	-

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage.

(3) Indiquer s'il

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)	
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Taux fixe (total)						-	-		
Taux variable simple (total)						33 297,89	-		
B20717-18120	100 - MON240602EUR/001	Taux Fixe	1,16	Euribor 3 mois	0,28	33 297,89	-	A1	A1
Taux complexe (total)						-	-		
Total						33 297,89	-		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A4 - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N-1	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers						
.des comptes financiers						
PROVISIONS BUDGETAIRES						
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)						
Provisions pour litiges						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour garanties d'emprunts						
Autres provisions pour risques						
Provisions pour dépréciation (2)						
.des immobilisations						
.des stocks						
.des comptes de tiers	0,00		36 302,62	36 302,62	27 276,00	9 026,62
.des comptes financiers						
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provisions déjà constituée ;

(2) Indiquer l'objet de la provisions (exemples : provision pour litiges et contentieux au titre du procès.. ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A5.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 825 690,00	1 825 690,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 640 000,00	1 640 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	1 265 000,00	1 265 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	375 000,00	375 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		185 690,00	185 690,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	57 035,00	57 035,00
13912	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - REGIONS	71 450,00	71 450,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	51 920,00	51 920,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	5 285,00	5 285,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 825 690,00			1 825 690,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

II - ANNEXES	II
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A5.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 213 255,00	1 213 255,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 213 255,00	1 213 255,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	3 030,00	3 030,00
28132	AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMMEUBLES DE RAPPORT	1 088 275,00	1 088 275,00
28135	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPO INSTA GENERALES,AGENC AMENAGEMENTS CONSTRUCTIONS	79 110,00	79 110,00
281732	AMORTISSEMENTS IMMEUBLE DE RAPPORT MIS A DISPOSITION	2 650,00	2 650,00
28188	AUTRES	22 830,00	22 830,00
4817	PENALITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	17 360,00	17 360,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 213 255,00				1 213 255,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	1 825 690,00
Ressources propres disponibles (IV)	1 213 255,00
Solde (V = IV-II)(6)	-612 435,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES	A8
DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				173 559,23	156 203,28	17 360,00	-4,05
2005	Pénalités de renégociation de dette	10 ans	-	173 559,23	156 203,28	17 360,00	-4,05

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS REÇUS	B1.3 B1.4 B1.5 B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS REÇUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme attributaire	Durée en année	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 1er janvier de l'exercice	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
	8026 - Crédit Bail				5 702 270,34	2 956 676,52	286 482,70
		LAVAL AGGLO					
1998	FBM		18	trimestrielle	289 674,96	19 460,00	19 460,00
2000	CONCEPT ELEVAGE		10	trimestrielle	117 501,56	2 972,70	2 972,70
2006	SNC CONCORDE ARGENTRE		20	mensuelle	1 248 000,00	702 000,00	62 400,00
2006	ABATTOIR MAYENNE VIANDE		20	trimestrielle	4 047 093,82	2 232 243,82	201 650,00

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT
 AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

B2.1
 B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses	2 000 000,00		2 000 000,00	798 434,94	300 000,00		901 565,06
13-PLAT IJ 2013 1 PLATEAU RECHERCHE IUT	2 000 000,00		2 000 000,00	798 434,94	300 000,00		901 565,06
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

Budget Transports

SOMMAIRE

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

B1 - Balance générale du budget - Dépenses

B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations

A3.2 - Etalement des provisions

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)

A6 - Etat des charges transférées

A7 - Détail des opérations pour compte de tiers

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.6 - Etat des autres engagements donnés

B1.7 - Etat des engagements reçus

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)

D - Arrêté et signatures

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : [...]

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	13 017 405,00	13 017 405,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		13 017 405,00	13 017 405,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 816 586,00	5 816 586,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 816 586,00	5 816 586,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 833 991,00	18 833 991,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	101 210,00		104 110,00	104 110,00	104 110,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	215 775,00		202 350,00	202 350,00	202 350,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 345 000,00		11 633 000,00	11 633 000,00	11 633 000,00
	Total des dépenses de gestion des services	11 661 985,00		11 939 460,00	11 939 460,00	11 939 460,00
66	CHARGES FINANCIERES	225 000,00		225 000,00	225 000,00	225 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	92 200,00				
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	11 979 185,00		12 164 460,00	12 164 460,00	12 164 460,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	646 165,00		852 945,00	852 945,00	852 945,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	646 165,00		852 945,00	852 945,00	852 945,00
	TOTAL	12 625 350,00		13 017 405,00	13 017 405,00	13 017 405,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 017 405,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	38 000,00		22 000,00	22 000,00	22 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES					
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)	5 800 000,00		5 916 000,00	5 916 000,00	5 916 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 764 745,00		7 045 555,00	7 045 555,00	7 045 555,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 100,00		18 100,00	18 100,00	18 100,00
	Total des recettes de gestion des services	12 620 845,00		13 001 655,00	13 001 655,00	13 001 655,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	12 620 845,00		13 001 655,00	13 001 655,00	13 001 655,00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	4 505,00		15 750,00	15 750,00	15 750,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	4 505,00		15 750,00	15 750,00	15 750,00
	TOTAL	12 625 350,00		13 017 405,00	13 017 405,00	13 017 405,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	13 017 405,00
---	----------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	837 195,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 276 700,00		2 555 000,00	2 555 000,00	2 555 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	240 000,00		350 000,00	350 000,00	350 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	2 516 700,00		2 905 000,00	2 905 000,00	2 905 000,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 640 000,00		2 470 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	2 640 000,00		2 470 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 156 700,00		5 375 000,00	5 375 000,00	5 375 000,00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	4 505,00		15 750,00	15 750,00	15 750,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	379 120,00		425 836,00	425 836,00	425 836,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	383 625,00		441 586,00	441 586,00	441 586,00
	TOTAL	5 540 325,00		5 816 586,00	5 816 586,00	5 816 586,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 816 586,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	22 000,00				
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 075 780,00		4 054 555,00	4 054 555,00	4 054 555,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	4 097 780,00		4 054 555,00	4 054 555,00	4 054 555,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	38 140,00		57 414,00	57 414,00	57 414,00
106	RESERVES (7)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	379 120,00		425 836,00	425 836,00	425 836,00
	Total des recettes financières	417 260,00		483 250,00	483 250,00	483 250,00
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	4 515 040,00		4 537 805,00	4 537 805,00	4 537 805,00
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION (4)					
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (4)	646 165,00		852 945,00	852 945,00	852 945,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	379 120,00		425 836,00	425 836,00	425 836,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 025 285,00		1 278 781,00	1 278 781,00	1 278 781,00
	TOTAL	5 540 325,00		5 816 586,00	5 816 586,00	5 816 586,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 5 816 586,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	837 195,00
--	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021; DI 040 = RE 042; RI 040 = DE 042; DI 041 = RI 041; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	104 110,00		104 110,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	202 350,00		202 350,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	<i>ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)</i>			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 633 000,00		11 633 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	225 000,00		225 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS AUX DEPRECIATIONS ET PROVISION		852 945,00	852 945,00
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (4)			
71	<i>PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)</i>			
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses d'exploitation - Total		12 164 460,00	852 945,00	13 017 405,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	13 017 405,00
---	----------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		15 750,00	15 750,00
14	<i>PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES</i>			
15	<i>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)</i>			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 470 000,00		2 470 000,00
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	2 555 000,00		2 555 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	350 000,00		350 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		425 836,00	425 836,00
28	<i>AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS</i>			
29	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS</i>			
39	<i>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS</i>			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES</i>			
49	<i>PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS</i>			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		5 375 000,00	441 586,00	5 816 586,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	5 816 586,00
---	----------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	22 000,00		22 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	5 916 000,00		5 916 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	7 045 555,00		7 045 555,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 100,00		18 100,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		15 750,00	15 750,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		13 001 655,00	15 750,00	13 017 405,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	=	13 017 405,00
---	----------	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)	57 414,00		57 414,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	4 054 555,00		4 054 555,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		425 836,00	425 836,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	425 836,00		425 836,00
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		852 945,00	852 945,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISION POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
Recettes d'investissement - Total		4 537 805,00	1 278 781,00	5 816 586,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	+
------------------------------------	----------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	5 816 586,00
---	----------	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	101 210,00	104 110,00	104 110,00
6061	FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE, ...)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	320,00	320,00	320,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	19 300,00	19 000,00	19 000,00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6152	SUR BIENS IMMOBILIERES	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6162	ASSURANCE OBLIGATAIRE DOMMAGE CONSTRUCTION	1 600,00	1 700,00	1 700,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	20 000,00	19 500,00	19 500,00
618	DIVERS	790,00	790,00	790,00
6226	HONORAIRES	25 200,00	25 900,00	25 900,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	500,00	4 000,00	4 000,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	300,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	300,00	300,00	300,00
6256	MISSIONS	300,00	300,00	300,00
6257	RECEPTIONS	300,00	300,00	300,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	500,00	500,00	500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	300,00		
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	4 500,00	4 500,00	4 500,00
63512	TAXES FONCIERES	3 000,00	3 000,00	3 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	215 775,00	202 350,00	202 350,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	27 000,00	27 000,00	27 000,00
6411	SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	100 740,00	92 100,00	92 100,00
6413	PRIMES ET GRATIFICATIONS	25 600,00	23 200,00	23 200,00
6415	SUPPLEMENT FAMILIAL	3 655,00	3 100,00	3 100,00
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	21 615,00	18 000,00	18 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	27 500,00	30 470,00	30 470,00
6454	COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	1 200,00		
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	4 300,00	4 450,00	4 450,00
6472	VERSEMENTS AUX COMITES D'ENTREPRISE	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	210,00	280,00	280,00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	2 455,00	2 250,00	2 250,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	11 345 000,00	11 633 000,00	11 633 000,00
6574	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	11 300 000,00	11 618 000,00	11 618 000,00
658	CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	45 000,00	15 000,00	15 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		11 661 985,00	11 939 460,00	11 939 460,00
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	225 000,00	225 000,00	225 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	225 000,00	225 000,00	225 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	92 200,00		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	92 200,00		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		11 979 185,00	12 164 460,00	12 164 460,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	646 165,00	852 945,00	852 945,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	646 165,00	852 945,00	852 945,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		646 165,00	852 945,00	852 945,00
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		646 165,00	852 945,00	852 945,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 625 350,00	13 017 405,00	13 017 405,00

+
RESTES A REALISER N-1 (13)
+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)
=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
13 017 405,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)	38 000,00	22 000,00	22 000,00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	38 000,00	22 000,00	22 000,00
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES			
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)	5 800 000,00	5 916 000,00	5 916 000,00
734	VERSEMENT DE TRANSPORT	5 800 000,00	5 916 000,00	5 916 000,00
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	6 764 745,00	7 045 555,00	7 045 555,00
7471	ETAT	691 220,00	691 220,00	691 220,00
7473	DEPARTEMENTS	1 355 950,00	1 355 950,00	1 355 950,00
748	AUTRES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	4 717 575,00	4 998 385,00	4 998 385,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	18 100,00	18 100,00	18 100,00
752	REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES A DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES	10 800,00	10 800,00	10 800,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	7 300,00	7 300,00	7 300,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		12 620 845,00	13 001 655,00	13 001 655,00
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		12 620 845,00	13 001 655,00	13 001 655,00

042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	4 505,00	15 750,00	15 750,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	4 505,00	15 750,00	15 750,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		4 505,00	15 750,00	15 750,00

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 625 350,00	13 017 405,00	13 017 405,00
--	--	----------------------	----------------------	----------------------

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
13 017 405,00	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	2 276 700,00	2 555 000,00	2 555 000,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	15 600,00	15 600,00	15 600,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	6 000,00	6 000,00	6 000,00
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	7 500,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	1 513 600,00	1 421 600,00	1 421 600,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	8 000,00	6 800,00	6 800,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	226 000,00	5 000,00	5 000,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	500 000,00	1 100 000,00	1 100 000,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	240 000,00	350 000,00	350 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS		350 000,00	350 000,00
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	240 000,00		
	Opérations d'équipement n°(5) [...]			
	Total des dépenses d'équipement	2 516 700,00	2 905 000,00	2 905 000,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 640 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	473 000,00	434 000,00	434 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTS A L EMPRUNT	139 000,00	146 000,00	146 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	2 028 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	2 640 000,00	2 470 000,00	2 470 000,00

	[...](6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

	TOTAL DES DEPENSES REELLES	5 156 700,00	5 375 000,00	5 375 000,00
--	-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (7)(8)	4 505,00	15 750,00	15 750,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>4 505,00</i>	<i>15 750,00</i>	<i>15 750,00</i>
13912	REGIONS	2 670,00	13 065,00	13 065,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS		850,00	850,00
13918	AUTRES	1 835,00	1 835,00	1 835,00
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	379 120,00	425 836,00	425 836,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	379 120,00	425 836,00	425 836,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	383 625,00	441 586,00	441 586,00

	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 540 325,00	5 816 586,00	5 816 586,00
--	--	---------------------	---------------------	---------------------

	+			
	RESTES A REALISER N-1 (10)			

	+			
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			

	=			
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			5 816 586,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	22 000,00		
1312	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - REGIONS	22 000,00		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	4 075 780,00	4 054 555,00	4 054 555,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	2 047 780,00	2 164 555,00	2 164 555,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	2 028 000,00	1 890 000,00	1 890 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		4 097 780,00	4 054 555,00	4 054 555,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	38 140,00	57 414,00	57 414,00
10222	F.C.T.V.A.	38 140,00	57 414,00	57 414,00
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	379 120,00	425 836,00	425 836,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	379 120,00	425 836,00	425 836,00
Total des recettes financières		417 260,00	483 250,00	483 250,00

[...](5)				
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		4 515 040,00	4 537 805,00	4 537 805,00

021	VIREMENT DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)(7)	646 165,00	852 945,00	852 945,00
2808	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	185,00		
28131	BATIMENTS	77 010,00	58 225,00	58 225,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	13 180,00	17 875,00	17 875,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	4 080,00	3 385,00	3 385,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	7 500,00	10 300,00	10 300,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 520,00	10 645,00	10 645,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	477 090,00	705 045,00	705 045,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	10 260,00	3 390,00	3 390,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	45 820,00	43 055,00	43 055,00
28188	AUTRES	520,00	1 025,00	1 025,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		646 165,00	852 945,00	852 945,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	379 120,00	425 836,00	425 836,00
2135	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	2 600,00	2 600,00	2 600,00
2154	MATERIEL INDUSTRIEL	1 000,00	1 000,00	1 000,00
2181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DIVERS	1 250,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	252 270,00	236 934,00	236 934,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL INFORMATIQUE	1 000,00	1 134,00	1 134,00
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	37 665,00	834,00	834,00
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	83 335,00	183 334,00	183 334,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 025 285,00	1 278 781,00	1 278 781,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		5 540 325,00	5 816 586,00	5 816 586,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (9)
+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
=	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
	5 816 586,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la région.
(2) Cf. Modalités de vote, I.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.
(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la région applique le régime des provisions budgétaires.
(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		1 888 948,04	8 871 269,77	0,00	8 596 918,99	1 888 948,04
126 - 040060	12/05/2004	24 747,26	67 068,99	0,00	67 068,99	24 747,26
146 - 070536	31/12/2007	274 350,78	274 350,78	0,00	0,00	274 350,78
151 - 100615	22/12/2010	1 589 850,00	8 529 850,00	0,00	8 529 850,00	1 589 850,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 888 948,04	8 871 269,77	0,00	8 596 918,99	1 888 948,04

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					7 772 653,08									
1641 Emprunts en euros (Total)					5 306 653,08									
124 - 50135929	Caisse d'Epargne	21/12/2001	25/06/2002	25/09/2002	68 653,08	V	Euribor 3 mois + 0.12	3,59	2,72	EUR	T	X	O	A1
140 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	1 130 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	P	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	1 000 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
153 - 00063348003	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	108 000,00	F	Taux Fixe	3,93	3,94	EUR	A	P	O	A1
161 - 0 0022 227 X/001	Crédit Foncier de France	31/12/2012	10/04/2013	10/04/2014	3 000 000,00	F	Taux Fixe	3,92	3,98	EUR	A	C	O	A1
1643 Emprunts en devises (Total)														
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (Total)					2 466 000,00									
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	66 000,00	V	TAM + 0.11	2,19	1,63	EUR	A	C	O	A1
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	400 000,00	V	TAM + 0.13	4,36	0,87	EUR	A	P	O	A1
151 - 100615	Crédit Agricole CIB	22/12/2010	30/12/2010	15/09/2011	2 000 000,00	V	Euribor 3 mois + 0.65	1,69	3,11	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1675 Dettes afférentes aux PPP (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					7 772 653,08									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											ICNE de l'exercice
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				6 214 286,99					490 916,29	189 005,47		108 778,97
1641 Emprunts en euros (Total)				4 325 338,95					345 859,85	174 066,09		107 849,53
124 - 50135929	-	-	A1	14 352,34	2,74	V	Euribor 3 mois	0,37	5 423,19	46,20		0,55
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	684 272,04	7,84	F	Taux Fixe	3,84	74 262,56	26 640,99		3 904,06
147 - 1129556	-	-	A1	735 627,43	9,09	F	Taux Fixe	4,42	60 087,67	32 514,73		27 241,09
153 - 00063348003	-	-	A1	91 087,14	11,50	F	Taux Fixe	3,93	6 086,43	3 579,73		1 679,39
161 - 0 0022 227 X/001	-	-	A1	2 800 000,00	13,28	F	Taux Fixe	3,92	200 000,00	111 284,44		75 024,44
1643 Emprunts en devises (Total)												
16441 Opérations afférentes à l'emprunt (Total) (9)				1 888 948,04					145 056,44	14 939,38		929,44
126 - 040060	-	-	A1	24 747,26	3,46	V	TAM	0,21	5 757,21	52,69		22,04
146 - 070536	-	-	A1	274 350,78	8,45	V	TAM	0,23	24 809,23	639,77		317,26
151 - 100615	-	-	A1	1 589 850,00	10,71	V	Euribor 3 mois	0,90	114 490,00	14 246,92		590,14
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1675 Dettes afférentes aux PPP (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				6 214 286,99					490 916,29	189 005,47		108 778,97

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2015 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
20443 - MPH257704EUR	Sté de Fin. Local	157 450,36	86 776,38	3 : Ecart indice zone euro	13 ans	10/08/2006 - 01/08/2007	3,49	5,99 - 5*(CMS 30 - 1)	0,00	-	3,49	4 838,99	0,00	2,65
TOTAL (E)		157 450,36	86 776,38									4 838,99	0,00	2,65
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)														
TOTAL		157 450,36	86 776,38									4 838,99	0,00	2,65

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt après opérations de couvertures éventuel

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	8					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en Euros	6 214 286,99					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en Euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2
ETAT DES PROVISIONS	A3.1
ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A2 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délégation du
AMORTISSEMENT	Seuil unitaire au delà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) :	
LINÉAIRE	-> 381,12 € TTC	
	Biens ou catégories de biens amortis :	Convention du 12/08/2003
	Durée :	
	Frais d'établissement	3
	Frais de prospection	1
	Frais de recherche et développement	5
	Logiciels	3
	Aménagements terrains	10
	<i>Constructions</i>	
	. bâtiments administratifs	25
	. bâtiments industriels	20
	Aménagements des constructions	10
	Abribus	10
	Poteaux d'arrêt	5
	Matériel et outillage des ateliers	10
	<i>Matériel de transport :</i>	
	. Bus standards	15
	. Bus articulés	10
	. Minibus	15
	. Véhicules de service	5
	<i>Equipement mobile matériel de transport :</i>	
	. Oblitérateurs	10
	. Girouettes et sonnettes	10
	. Radiotéléphones	10
	. Matériel vidéo	5
	<i>Installations spécifiques :</i>	
	. Volucompteurs	10
	. Téléphoniques	10
	. Extincteurs	10
	. Electroménager	5
	Matériel de bureau	5
	Matériel informatique	5
	Mobilier de bureau	10

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		595 750,00	595 750,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		580 000,00	580 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	434 000,00	434 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTS A L EMPRUNT	146 000,00	146 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 750,00	15 750,00
13912	REGIONS	13 065,00	13 065,00
13917	BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	850,00	850,00
13918	AUTRES	1 835,00	1 835,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	595 750,00			595 750,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 336 195,00	1 336 195,00
Ressources propres externes de l'année (a)		483 250,00	483 250,00
10222	F.C.T.V.A.	57 414,00	57 414,00
2762	CREANCE SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION DE TVA	425 836,00	425 836,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		852 945,00	852 945,00
2808	AMORTISSEMENT AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
28088	AMORTISSEMENTS AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
28131	BATIMENTS	58 225,00	58 225,00
28135	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	17 875,00	17 875,00
28145	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS DES CONSTRUCTIONS	3 385,00	3 385,00
28154	MATERIEL INDUSTRIEL	10 300,00	10 300,00
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	10 645,00	10 645,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	705 045,00	705 045,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	3 390,00	3 390,00
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	43 055,00	43 055,00
28188	AUTRES	1 025,00	1 025,00
021	Virement de la section d'exploitation		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 336 195,00				1 336 195,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	595 750,00
Ressources propres disponibles (IV)	1 336 195,00
Solde (V = IV-II)(6)	740 445,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016) (3)
Dépenses	7 232 400,00	620 000,00	7 852 400,00	4 442 930,86	2 500 000,00		909 469,14
12-BUS 2012 1 BUS 2012-2015	6 032 400,00		6 032 400,00	4 435 196,86	1 400 000,00		197 203,14
14-SAEIV 2014 1 SAEIV VS	1 200 000,00	620 000,00	1 820 000,00	7 734,00	1 100 000,00		712 266,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET TRANSPORTS							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0	0	0	0	0	0
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3	0	3	3	0	3
Attaché principal	A	1		1	1		1
Attaché	A	1		1	1		1
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		0	0	0	0	0	0
FILIERE NON CITES (k) (5)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL BUDGET DECHETS MENAGERS (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		3	0	3	3	0	3

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
NEANT						
Agents occupant un emploi nonpermanent (7)						
NEANT						
TOTAL GENERAL TRANSPORTS		0			0	

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinée : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Budget

Déchets Ménagers

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 076 765,00	9 076 765,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		9 076 765,00	9 076 765,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 973 730,00	1 973 730,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		1 973 730,00	1 973 730,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	11 050 495,00	11 050 495,00
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 717 945,00		5 758 470,00	5 758 470,00	5 758 470,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 209 250,00		2 206 820,00	2 206 820,00	2 206 820,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 690,00		73 920,00	73 920,00	73 920,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	7 982 885,00		8 039 210,00	8 039 210,00	8 039 210,00
66	CHARGES FINANCIERES	70 000,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	8 052 885,00		8 099 210,00	8 099 210,00	8 099 210,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	189 635,00		27 555,00	27 555,00	27 555,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 083 550,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 273 185,00		977 555,00	977 555,00	977 555,00
	TOTAL	9 326 070,00		9 076 765,00	9 076 765,00	9 076 765,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 076 765,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	15 000,00		20 500,00	20 500,00	20 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	395 700,00		404 600,00	404 600,00	404 600,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 480 000,00		6 642 000,00	6 642 000,00	6 642 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 723 650,00		1 253 935,00	1 253 935,00	1 253 935,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	710 600,00		752 500,00	752 500,00	752 500,00
	Total des recettes de gestion courante	9 324 950,00		9 073 535,00	9 073 535,00	9 073 535,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	9 324 950,00		9 073 535,00	9 073 535,00	9 073 535,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	1 120,00		3 230,00	3 230,00	3 230,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	1 120,00		3 230,00	3 230,00	3 230,00
	TOTAL	9 326 070,00		9 076 765,00	9 076 765,00	9 076 765,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 076 765,00
--	---------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	974 325,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 252 210,00		845 500,00	845 500,00	845 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	633 000,00		708 000,00	708 000,00	708 000,00
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	1 885 210,00		1 553 500,00	1 553 500,00	1 553 500,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	476 000,00		417 000,00	417 000,00	417 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	476 000,00		417 000,00	417 000,00	417 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 361 210,00		1 970 500,00	1 970 500,00	1 970 500,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 120,00		3 230,00	3 230,00	3 230,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 120,00		3 230,00	3 230,00	3 230,00
	TOTAL	2 362 330,00		1 973 730,00	1 973 730,00	1 973 730,00

+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 973 730,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	789 345,00		741 345,00	741 345,00	741 345,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	789 345,00		741 345,00	741 345,00	741 345,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)	293 800,00		254 830,00	254 830,00	254 830,00
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS	6 000,00				
	Total des recettes financières	299 800,00		254 830,00	254 830,00	254 830,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	1 089 145,00		996 175,00	996 175,00	996 175,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	189 635,00		27 555,00	27 555,00	27 555,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	1 083 550,00		950 000,00	950 000,00	950 000,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 273 185,00		977 555,00	977 555,00	977 555,00
	TOTAL	2 362 330,00		1 973 730,00	1 973 730,00	1 973 730,00

+	R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
=		
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 973 730,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	974 325,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 758 470,00		5 758 470,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 206 820,00		2 206 820,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	73 920,00		73 920,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	60 000,00		60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		950 000,00	950 000,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		27 555,00	27 555,00
Dépenses de fonctionnement - Total		8 099 210,00	977 555,00	9 076 765,00

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **9 076 765,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		3 230,00	3 230,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	417 000,00		417 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	845 500,00		845 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	708 000,00		708 000,00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		1 970 500,00	3 230,00	1 973 730,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES **1 973 730,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	20 500,00		20 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	404 600,00		404 600,00
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES	6 642 000,00		6 642 000,00
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 253 935,00		1 253 935,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	752 500,00		752 500,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		3 230,00	3 230,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		9 073 535,00	3 230,00	9 076 765,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	---

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=	9 076 765,00
--	---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS, RESERVES (sauf 1068)	254 830,00		254 830,00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	741 345,00		741 345,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		950 000,00	950 000,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		27 555,00	27 555,00
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		996 175,00	977 555,00	1 973 730,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	---

AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
-----------------------------------	---

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=	1 973 730,00
---	---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 717 945,00	5 758 470,00	5 758 470,00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 750,00	1 700,00	1 700,00
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	13 000,00	13 500,00	13 500,00
60621	COMBUSTIBLES	400,00	400,00	400,00
60623	ALIMENTATION	1 000,00	1 100,00	1 100,00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	6 850,00	6 300,00	6 300,00
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	2 450,00	3 650,00	3 650,00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	3 000,00	3 000,00	3 000,00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	12 000,00	10 000,00	10 000,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4 600,00	4 100,00	4 100,00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	1 200,00	1 150,00	1 150,00
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	4 937 100,00	5 053 000,00	5 053 000,00
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	15 600,00	15 600,00	15 600,00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	15 270,00	11 970,00	11 970,00
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	10 000,00	10 000,00	10 000,00
61522	ENTRETIEN ET REPARATIONS BATIMENTS	12 000,00	11 000,00	11 000,00
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	100 000,00	95 000,00	95 000,00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERES	15 300,00	13 300,00	13 300,00
6156	MAINTENANCE	50 600,00	31 200,00	31 200,00
616	PRIMES D ASSURANCES	19 705,00	22 720,00	22 720,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	10 000,00		
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	500,00	500,00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	57 300,00	32 500,00	32 500,00
6226	HONORAIRES	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6228	DIVERS	9 200,00	6 700,00	6 700,00
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	4 600,00	4 100,00	4 100,00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6238	DIVERS	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6241	TRANSPORTS DE BIENS	2 000,00		
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	700,00	550,00	550,00
6256	MISSIONS	2 000,00	1 200,00	1 200,00
6257	RECEPTIONS	400,00	300,00	300,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	6 500,00	8 200,00	8 200,00
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 000,00	5 810,00	5 810,00
62875	REMBOURSEMENT FRAIS AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	225 000,00	215 000,00	215 000,00
62878	REMBOURSEMENT DE FRAIS A D'AUTRES ORGANISMES	54 000,00	58 000,00	58 000,00
6288	AUTRES	32 000,00	30 000,00	30 000,00
63512	TAXES FONCIERES	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	1 420,00	1 420,00	1 420,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 209 250,00	2 206 820,00	2 206 820,00
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6218	AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR		18 000,00	18 000,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	25 500,00	28 100,00	28 100,00
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	1 020 000,00	1 139 890,00	1 139 890,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	34 100,00	29 650,00	29 650,00
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	176 500,00	195 610,00	195 610,00
64131	REMUNERATION	283 500,00	63 000,00	63 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	203 850,00	229 800,00	229 800,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	328 500,00	367 110,00	367 110,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	4 300,00	4 050,00	4 050,00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	65 000,00	63 000,00	63 000,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	26 000,00	26 000,00	26 000,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	4 000,00	4 610,00	4 610,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 690,00	73 920,00	73 920,00
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES	25 690,00	23 920,00	23 920,00
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	30 000,00	50 000,00	50 000,00
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES		7 982 885,00	8 039 210,00	8 039 210,00
(a)=(011+012+014+65+656)				

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	70 000,00	60 000,00	60 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	70 000,00	60 000,00	60 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		8 052 885,00	8 099 210,00	8 099 210,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	189 635,00	27 555,00	27 555,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	1 083 550,00	950 000,00	950 000,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	1 083 550,00	950 000,00	950 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 273 185,00	977 555,00	977 555,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 273 185,00	977 555,00	977 555,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	9 326 070,00	9 076 765,00	9 076 765,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 076 765,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	15 000,00	20 500,00	20 500,00
6419	REBOURSEMENTS SUR REMUNERATION DU PERSONNEL	15 000,00	20 500,00	20 500,00
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	395 700,00	404 600,00	404 600,00
70612	REDEVANCE SPECIALE D ENLEVEMENT DES ORDURES	350 000,00	358 900,00	358 900,00
70613	ABONNEMENT OU REDEVANCE POUR ENLEVEMENT DES DECHETS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX	35 500,00	35 500,00	35 500,00
70688	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	200,00	200,00	200,00
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	6 480 000,00	6 642 000,00	6 642 000,00
7331	TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	6 480 000,00	6 642 000,00	6 642 000,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 723 650,00	1 253 935,00	1 253 935,00
7473	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS DEPARTEMENTS	30 000,00		
7478	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	1 693 650,00	1 253 935,00	1 253 935,00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	710 600,00	752 500,00	752 500,00
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	710 600,00	752 500,00	752 500,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		9 324 950,00	9 073 535,00	9 073 535,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		9 324 950,00	9 073 535,00	9 073 535,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	1 120,00	3 230,00	3 230,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	1 120,00	3 230,00	3 230,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 120,00	3 230,00	3 230,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 326 070,00	9 076 765,00	9 076 765,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	
+	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
=	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 076 765,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	1 252 210,00	845 500,00	845 500,00
2111	TERRAINS NUS	21 000,00		
2182	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE TRANSPORT	45 000,00	82 000,00	82 000,00
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	1 500,00		
2184	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MOBILIER	500,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	1 184 210,00	763 500,00	763 500,00
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)	633 000,00	708 000,00	708 000,00
2313	IMMOBILISATIONS EN COURS CONSTRUCTIONS	30 000,00		
2315	IMMOBILISATIONS EN COURS INSTALLATIONS MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	603 000,00	708 000,00	708 000,00
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	1 885 210,00	1 553 500,00	1 553 500,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	476 000,00	417 000,00	417 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	115 000,00	104 000,00	104 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	50 000,00	51 000,00	51 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	311 000,00	262 000,00	262 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	476 000,00	417 000,00	417 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	2 361 210,00	1 970 500,00	1 970 500,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	1 120,00	3 230,00	3 230,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (8)</i>	<i>1 120,00</i>	<i>3 230,00</i>	<i>3 230,00</i>
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	85,00	2 200,00	2 200,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 035,00	1 030,00	1 030,00
	<i>Charges transférées (9)</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 120,00	3 230,00	3 230,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 362 330,00	1 973 730,00	1 973 730,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
1 973 730,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	789 345,00	741 345,00	741 345,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	478 345,00	479 345,00	479 345,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	311 000,00	262 000,00	262 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		789 345,00	741 345,00	741 345,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	293 800,00	254 830,00	254 830,00
10222	F.C.T.V.A.	293 800,00	254 830,00	254 830,00
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS	6 000,00		
Total des recettes financières		299 800,00	254 830,00	254 830,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				

TOTAL DES RECETTES REELLES		1 089 145,00	996 175,00	996 175,00
-----------------------------------	--	---------------------	-------------------	-------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	189 635,00	27 555,00	27 555,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	1 083 550,00	950 000,00	950 000,00
28051	AMORTISSEMENT - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 750,00	2 895,00	2 895,00
281788	AUTRES	12 000,00	160 000,00	160 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	156 350,00	188 035,00	188 035,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	14 950,00	15 730,00	15 730,00
28184	MOBILIER	3 600,00	3 330,00	3 330,00
28188	AUTRES	893 900,00	580 010,00	580 010,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 273 185,00	977 555,00	977 555,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 273 185,00	977 555,00	977 555,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		2 362 330,00	1 973 730,00	1 973 730,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			
+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			
=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			1 973 730,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		261 443,37	733 849,80	0,00	733 849,80	261 443,37
126 - 040060	12/05/2004	137 609,79	372 944,22	0,00	372 944,22	137 609,79
129 - 040430	30/12/2004	123 833,58	360 905,58	0,00	360 905,58	123 833,58
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		261 443,37	733 849,80	0,00	733 849,80	261 443,37

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					2 354 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					1 723 000,00									
140 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	823 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	P	O	A1
153 - 00063348003	Crédit Mutuel	15/04/2011	30/06/2011	30/06/2012	500 000,00	F	Taux Fixe	3,93	3,94	EUR	A	P	O	A1
160 - 00063348008	Crédit Mutuel	03/09/2012	16/10/2012	05/01/2013	400 000,00	V	Euribor 3 mois + 3.20	3,41	4,01	EUR	T	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					631 000,00									
126 - 040060	Crédit Agricole CIB	12/05/2004	15/06/2004	15/06/2005	367 000,00	V	TAM + 0.11	2,19	1,63	EUR	A	C	O	A1
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	264 000,00	F	Taux Fixe	3,81	3,11	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					2 354 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				1 540 549,61					154 524,08	55 094,05		17 169,58
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				1 279 106,24					103 776,65	50 017,47		13 810,19
140 - MIN245643EUR	-	-	A1	498 368,04	7,84	F	Taux Fixe	3,84	54 086,80	19 403,13		2 843,40
153 - 00063348003	-	-	A1	421 699,72	11,50	F	Taux Fixe	3,93	28 177,91	16 572,80		7 774,96
160 - 00063348008	-	-	A1	359 038,48	12,76	F	Taux Fixe	4,00	21 511,94	14 041,54		3 191,83
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				261 443,37					50 747,43	5 076,58		3 359,39
126 - 040060	-	-	A1	137 609,79	3,46	V	TAM	0,21	32 013,60	292,99		122,58
129 - 040430	-	-	A1	123 833,58	5,20	F	Taux Fixe	3,81	18 733,83	4 783,59		3 236,81
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				1 540 549,61					154 524,08	55 094,05		17 169,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	1 540 549,61					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		158 230,00	158 230,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		155 000,00	155 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	104 000,00	104 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	51 000,00	51 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 230,00	3 230,00
13913	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - DEPARTEMENTS	2 200,00	2 200,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	1 030,00	1 030,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	158 230,00			158 230,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 232 385,00	1 232 385,00
Ressources propres externes de l'année (a)		254 830,00	254 830,00
10222	F.C.T.V.A.	254 830,00	254 830,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		977 555,00	977 555,00
28051	AMORTISSEMENT - CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	2 895,00	2 895,00
281788	AUTRES	160 000,00	160 000,00
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	188 035,00	188 035,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	15 730,00	15 730,00
28184	MOBILIER	3 330,00	3 330,00
28188	AUTRES	580 010,00	580 010,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement	27 555,00	27 555,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 232 385,00				1 232 385,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	158 230,00
Ressources propres disponibles (IV)	1 232 385,00
Solde (V = IV-II)(6)	+1 074 155,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

**B1.6 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
(article L. 2311-7 du CGCT)**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					23 920,00
6574		Fonctionnement et Tremplin jeunes	EMMAUS	Association	21 420,00
6574		Composteurs	Particuliers	personnes privées	2 500,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention

(3) Objet pour lequel est versé la subvention

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET DECHETS MENAGERS							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0		0	0	0	0
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5	0	5	5	0	5
Attaché	A	2		2	2		2
Rédacteur Principal 1ère classe	B	2		2	2		2
Adjoint Administratif 2ème classe	C	1		1	1		1
FILIERE TECHNIQUE (c)		42	1,67	43,67	40,67	0	40,67
Ingénieur principal	A						
Technicien Principal 1ère classe	B	1		1	1		1
Technicien territorial	B	1		1	1		1
Agent de maîtrise principal	C	1		1	0		0
Agent de maîtrise	C	3		3	3		3
Adjoint technique principal 1ère classe	C	14		14	13		13
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5		5	5		5
Adjoint technique de 1ère classe	C	3		3	3		3
Adjoint technique 2ème classe	C	14	1,67	15,67	14,67		14,67
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		4	0	4	3	0	3
Animateur	B	1		1	1		1
Adjoint animation principal de 1ère classe	C	1		1	1		1
Adjoint d'animation 2ème classe	C	2		2	1		1
FILIERE POLICE (j)		0	0	0	0	0	0
FILIERE NON CITES (k) (5)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL BUDGET DECHETS MENAGERS (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		51	1,67	52,67	48,67	0	48,67

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité. Les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)					3	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL BUDGET DECHETS MENAGERS						

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinée : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Budget

**Cité de la Réalité
Virtuelle**

Sommaire

I - Informations générales (6)

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble - Sections
- A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
- A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
- B1 - Balance générale du budget - Dépenses
- B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

- A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
- B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
- B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
- B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

- A1 - Présentation croisée par fonction (1)
 - A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement
 - A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement
 - A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
 - A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
 - A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
 - A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
 - A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
 - A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement
 - A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N
 - A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme
 - A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes
- A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements
- A4 - Etat des provisions
- A5 - Etalement des provisions
 - A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
 - A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
- A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)
- A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)
 - A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)
 - A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)
- A8 - Etat des charges transférées
- A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

B - Engagements hors bilan

- B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)
- B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt
- B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail
- B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé
- B1.5 - Etat des autres engagements donnés
- B1.6 - Etat des engagements reçus
- B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)
 - B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
 - B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
- B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

- C1 - Etat du personnel
- C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)
- C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement
- C3.2 - Liste des établissements publics créés
- C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe
- C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

- D1 - Décision en matière de taux de contributions directes
- D2 - Arrêté et signatures

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature:

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- (2) les chapitres «opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

.....

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

.....

III - Les provisions sont semi- budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement).

IV- La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget précédent de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	367 495,00	367 495,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		367 495,00	367 495,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	3 007 485,00	3 007 485,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		3 007 485,00	3 007 485,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	3 374 980,00	3 374 980,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	104 800,00		93 365,00	93 365,00	93 365,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	137 000,00		74 650,00	74 650,00	74 650,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
	Total des dépenses de gestion courante	241 800,00		168 015,00	168 015,00	168 015,00
66	CHARGES FINANCIERES	43 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES					
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS (4)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	284 800,00		208 015,00	208 015,00	208 015,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)					
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	107 000,00		159 480,00	159 480,00	159 480,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	107 000,00		159 480,00	159 480,00	159 480,00
	TOTAL	391 800,00		367 495,00	367 495,00	367 495,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 495,00
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES					
73	IMPOTS ET TAXES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	352 515,00		328 210,00	328 210,00	328 210,00
	Total des recettes de gestion courante	352 515,00		328 210,00	328 210,00	328 210,00
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	352 515,00		328 210,00	328 210,00	328 210,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (5)	39 285,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	39 285,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
	TOTAL	391 800,00		367 495,00	367 495,00	367 495,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
---	--

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 495,00
--	-------------------

Pour Information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(6)	120 195,00
--	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	70 000,00				
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES	3 350 000,00		2 506 200,00	2 506 200,00	2 506 200,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 500,00				
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	3 476 500,00		2 506 200,00	2 506 200,00	2 506 200,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	508 000,00		462 000,00	462 000,00	462 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	508 000,00		462 000,00	462 000,00	462 000,00
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 984 500,00		2 968 200,00	2 968 200,00	2 968 200,00
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	39 285,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	39 285,00		39 285,00	39 285,00	39 285,00
	TOTAL	4 023 785,00		3 007 485,00	3 007 485,00	3 007 485,00

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
3 007 485,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
010	STOCKS (5)					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 916 785,00		2 848 005,00	2 848 005,00	2 848 005,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)					
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	3 916 785,00		2 848 005,00	2 848 005,00	2 848 005,00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (hors 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (9)					
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
024	PRODUITS DES CESSIONS					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	3 916 785,00		2 848 005,00	2 848 005,00	2 848 005,00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)					
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	107 000,00		159 480,00	159 480,00	159 480,00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	107 000,00		159 480,00	159 480,00	159 480,00
	TOTAL	4 023 785,00		3 007 485,00	3 007 485,00	3 007 485,00

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
3 007 485,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(10)	120 195,00
---	-------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	93 365,00		93 365,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	74 650,00		74 650,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS (4)			
66	CHARGES FINANCIERES	40 000,00		40 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		159 480,00	159 480,00
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses de fonctionnement - Total		208 015,00	159 480,00	367 495,00

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	= 367 495,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		39 285,00	39 285,00
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	462 000,00		462 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (8)			
	Total des opérations d'équipement			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 506 200,00		2 506 200,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6) (9)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS (reprise)			
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN-COURS (5)			
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (5)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (5)			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		2 968 200,00	39 285,00	3 007 485,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	= 3 007 485,00

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres <<opérations d'équipement>>
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	328 210,00		328 210,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		39 285,00	39 285,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		328 210,00	39 285,00	367 495,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	=
	367 495,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	2 848 005,00		2 848 005,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (6)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (7)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		159 480,00	159 480,00
29	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS (4)			
45...	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR			
49	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
59	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES COMPTES FINANCIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Recettes d'investissement - Total		2 848 005,00	159 480,00	3 007 485,00

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
AFFECTATION AU COMPTE 1068	+
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	=
	3 007 485,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	104 800,00	93 365,00	93 365,00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	200,00	200,00	200,00
616	PRIMES D ASSURANCES		65,00	65,00
617	ETUDES ET RECHERCHES	10 000,00	50 000,00	50 000,00
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6228	DIVERS	80 000,00	38 000,00	38 000,00
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	8 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	MISSIONS	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6257	RECEPTIONS	3 000,00	500,00	500,00
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	100,00	100,00	100,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	137 000,00	74 650,00	74 650,00
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CIG	2 200,00	1 150,00	1 150,00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	930,00	930,00	930,00
64131	REMUNERATION	93 600,00	49 000,00	49 000,00
6451	COTISATIONS A L'URSSAF	30 000,00	16 000,00	16 000,00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITE	4 200,00	3 900,00	3 900,00
6454	COTISATIONS AUX ASSEDIC	5 600,00	3 200,00	3 200,00
6474	VERSEMENTS AUX AUTRES OEUVRES SOCIALES	400,00	400,00	400,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	70,00	70,00	70,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
656	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)		241 800,00	168 015,00	168 015,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	CHARGES FINANCIERES(b)	43 000,00	40 000,00	40 000,00
66111	INTERETS REGLES A L'ECHANCE	43 000,00	40 000,00	40 000,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(c)			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS(d)(6)			
022	DEPENSES IMPREVUES(e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		284 800,00	208 015,00	208 015,00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(7)(8)(9)	107 000,00	159 480,00	159 480,00
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	107 000,00	159 480,00	159 480,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		107 000,00	159 480,00	159 480,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		107 000,00	159 480,00	159 480,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		391 800,00	367 495,00	367 495,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

+	RESTES A REALISER N-1 (11)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
=	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 495,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			
73	IMPOTS ET TAXES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	352 515,00	328 210,00	328 210,00
7552	PRISE EN CHARGE DU DEFICIT DU BUDGET ANNEXE A CARACTERE ADMINISTRATIF	352 515,00	328 210,00	328 210,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(70+73+74+75+013)		352 515,00	328 210,00	328 210,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
76	PRODUITS FINANCIERS(b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(c)			
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS(d)(5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		352 515,00	328 210,00	328 210,00

042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS(6)(7)(8)	39 285,00	39 285,00	39 285,00
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXERCIC	39 285,00	39 285,00	39 285,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		39 285,00	39 285,00	39 285,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		391 800,00	367 495,00	367 495,00
---	--	-------------------	-------------------	-------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	367 495,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisation>>).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf opérations et 204)	70 000,00		
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	70 000,00		
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES (hors opérations)	3 350 000,00	2 506 200,00	2 506 200,00
204122	SUBVENTION EQUIPEMENT REGION - BATIMENT	3 350 000,00	2 506 200,00	2 506 200,00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)	56 500,00		
2183	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	31 500,00		
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	25 000,00		
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (hors opérations)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (hors opérations)			
	Opérations d'équipement n°...(5)			
	Total des dépenses d'équipement	3 476 500,00	2 506 200,00	2 506 200,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	508 000,00	462 000,00	462 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	43 000,00	42 000,00	42 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	47 000,00	48 000,00	48 000,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	418 000,00	372 000,00	372 000,00
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
	Total des dépenses financières	508 000,00	462 000,00	462 000,00

	Opé. pour compte de tiers n°...(6)			
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			

TOTAL DES DEPENSES REELLES	3 984 500,00	2 968 200,00	2 968 200,00
-----------------------------------	---------------------	---------------------	---------------------

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)	39 285,00	39 285,00	39 285,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	39 285,00	39 285,00	39 285,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	38 670,00	38 670,00	38 670,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	615,00	615,00	615,00
	Charges transférées (9)			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (10)			
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	39 285,00	39 285,00	39 285,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	4 023 785,00	3 007 485,00	3 007 485,00
--	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (11)	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	+
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 007 485,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 << produit des cessions d'immobilisation >>).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	STOCKS			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	3 916 785,00	2 848 005,00	2 848 005,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	3 498 785,00	2 476 005,00	2 476 005,00
16449	OPERATIONS AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE DE TRESORERIE	418 000,00	372 000,00	372 000,00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)			
204	SUBV EQUIPEMENTS VERSEES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
Total des recettes d'équipement		3 916 785,00	2 848 005,00	2 848 005,00

10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
138	AUTRES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT NON TRANSFERABLES			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
024	PRODUITS DES CESSIONS			
Total des recettes financières				

	Opé. pour compte de tiers n°...(5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 916 785,00	2 848 005,00	2 848 005,00

Chap./ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
040	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)(8)	107 000,00	159 480,00	159 480,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT	20 965,00	74 290,00	74 290,00
28158	AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES			
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET	84 800,00	84 740,00	84 740,00
	OUTILLAGE INDUSTRIEL			
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 235,00	450,00	450,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		107 000,00	159 480,00	159 480,00

041	OPERATIONS PATRIMONIALES(9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		107 000,00	159 480,00	159 480,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		4 023 785,00	3 007 485,00	3 007 485,00
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

+			
RESTES A REALISER N-1 (10)			

+			
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)			

=			
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		3 007 485,00	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 <<produit des cessions d'immobilisations>>).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES CREDITS TRESORERIE

A2.1

A2.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (pour chaque ligne indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		371 708,70	820 708,70	0,00	820 708,70	371 708,70
129 - 040430	30/12/2004	234 533,30	683 533,30	0,00	683 533,30	234 533,30
146 - 070536	31/12/2007	137 175,40	137 175,40	0,00	137 175,40	137 175,40
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		371 708,70	820 708,70	0,00	820 708,70	371 708,70

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum aut

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)					1 500 000,00									
1641 Emprunts libellés en euros (Total)					800 000,00									
141 - MIN245643EUR	Sté de Fin. Local	15/01/2007	30/11/2007	01/11/2008	150 000,00	C	Taux Structuré	3,84	3,90	EUR	A	X	O	A1
147 - 1129556	Caisse des Dépôts et Consignations	31/12/2008	23/01/2009	01/02/2010	650 000,00	F	Taux Fixe	4,42	4,42	EUR	A	P	O	A1
1643 Emprunts libellés en devises (Total)														
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)					700 000,00									
129 - 040430	Crédit Agricole CIB	30/12/2004	30/12/2004	15/03/2006	500 000,00	F	Taux Fixe	3,81	3,11	EUR	A	P	O	A1
146 - 070536	Crédit Agricole CIB	31/12/2007	08/04/2008	15/06/2009	200 000,00	V	TAM + 0.13	4,36	0,87	EUR	A	P	O	A1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)														
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)														
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)														
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)														
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)														
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)														
1678 Autres emprunts et dettes (Total)														
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)														
1681 Autres emprunts (Total)														
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)														
1687 Autres dettes (Total)														
Total général					1 500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2015											
	Couverture? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2015	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès des établissements de crédit (Total)				982 449,93					92 112,20	35 676,19		24 811,12
1641 Emprunts libellés en euros (Total)				610 741,23					44 226,85	26 296,49		18 522,16
141 - MIN245643EUR	-	-	A1	132 583,39	17,84	F	Taux Fixe	3,84	5 169,87	5 161,91		815,45
147 - 1129556	-	-	A1	478 157,84	9,09	F	Taux Fixe	4,42	39 056,98	21 134,58		17 706,71
1643 Emprunts libellés en devises (Total)												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (9)				371 708,70					47 885,35	9 379,70		6 288,96
129 - 040430	-	-	A1	234 533,30	5,20	F	Taux Fixe	3,81	35 480,73	9 059,82		6 130,32
146 - 070536	-	-	A1	137 175,40	8,45	V	TAM	0,23	12 404,62	319,88		158,64
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)												
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)												
1675 Dettes pour M.E.T.P. et P.P.P. (Total)												
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)												
1678 Autres emprunts et dettes (Total)												
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)												
1681 Autres emprunts (Total)												
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)												
1687 Autres dettes (Total)												
Total général				982 449,93					92 112,20	35 676,19		24 811,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (Cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	4					
	% de l'encours	100,00					
	Montant en €uros	982 449,93					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en €uros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		129 285,00	129 285,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		90 000,00	90 000,00
1641	EMPRUNTS EN EUROS	42 000,00	42 000,00
16441	OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	48 000,00	48 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		39 285,00	39 285,00
13911	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	38 670,00	38 670,00
13918	SUBV D'EQUIP TRANSFEREES AU COMPTE DE RESULTAT - AUTRES	615,00	615,00
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	129 285,00			129 285,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		159 480,00	159 480,00
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		159 480,00	159 480,00
28031	FRAIS D'ETUDES, RECHERCHE & DE DEVELOPPEMENT AMORTISSEMENTS DES FRAIS D'ETUDES	74 290,00	74 290,00
28158	AMORTISSEMENT D'IMMOS CORPO AUTRES INSTAL TECH MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIEL	84 740,00	84 740,00
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	450,00	450,00
024	Produits de cessions		
021	Virement de la section de fonctionnement		

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 de l'exercice (4)(5)	Affectation R0168 de l'exercice précédent (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	129 285,00				129 285,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	129 285,00
Ressources propres disponibles (IV)	129 285,00
Solde (V = IV-II)(6)	

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.
(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2015	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2015)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2015) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2015 (2)	Restes à financer de l'exercice 2016	Restes à financer (exercices au delà de 2016)
Dépenses	8 500 000,00		8 500 000,00	2 500,00	2 506 200,00		5 991 300,00
11-REAL V 2011 1 CITE DE LA REALITE VIRTUELLE	8 500 000,00		8 500 000,00	2 500,00	2 506 200,00		5 991 300,00
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
BUDGET CITE REALITE VIRTUELLE							
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0	0	0	0	0	0
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0	0	0			
FILIERE TECHNIQUE (c)		0	0,7	0,7	0	0,7	0,7
Ingénieur	A		0,7	0,7		0,7	0,7
FILIERE SOCIALE (d)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0	0	0	0	0	0
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0	0	0	0	0	0
FILIERE SPORTIVE (g)		0	0	0	0	0	0
FILIERE CULTURELLE (h)		0	0	0	0	0	0
FILIERE ANIMATION (i)		0	0	0	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		0	0	0	0	0	0
FILIERE NON CITES (k) (5)		0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL BUDGET CITE RV (a+b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		0	0,7	0,7	0	0,7	0,7

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)	C1

C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2015 (suite)

AGENTS NON-TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2015 (emplois pourvus)	CATEGORIE (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Ingénieur	A	TECHN	1015		3-3-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)						
TOTAL GENERAL BUDGET CITE REALITE VIRTUELLE						

(1) CATEGORIES : A,B,et C

(2) SECTEUR :

ADM :
TECHN :
S :
MS :
MT :
SP :
CULT :
ANIM :
PM :
OTR :

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité

3-b : article 3, 2è alinée : accroissement saisonnier d'activité

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie , maternité...)

3-2 : vacance temporaire d'un emploi

3-3-1°: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

3-3-2°: emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou de la nature des fonctions le justifient

3-3-3°: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil

3-3-4°: emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50%

3-3-5°: emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création,de

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 10 collaborateurs de groupes de cabinets

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (à préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A/ autres" et feront l'objet d'une précision (ex: contrats aidés)

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES

ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice66

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstentions

Date de convocation : 16/12/2014

Présenté par le Président, François ZOCCHETTO

A Laval, le 22/12/2014

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire

A Laval, le 22/12/2014

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par le Président, François ZOCCHETTO, compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A Laval, le

Approbation du Budget Primitif 2015 - Conseil Communautaire du 22 décembre 2014

REILLON	Christelle		CLAVREUL	Marie-Cécile	
LEFORT	Christian		LANOË	Alexandre	
ROUXEL	Marie-Odile		GRANDIERE	Chantal	
POISSON	Gwénaél		PERRIN	Jean-Jacques	
LE RIDOU LE TOHIC	Fabienne		JACOVIAc	Danièle	
COIGNARD	Jean-Marc		PHELIPPOT	Jacques	
OZILLE	Isabelle		MOTTIER	Béatrice	
BROUSSEY	Loïc		BUZARÉ	Mickaël	
RICHEFOU	Olivier		GALOU	Gwendoline	
FILHUE	Sylvie		GUINOISEAU	Alain	
MOUCHEL	Denis		LEFORT	Sophie	
FOURNIER-BOUDARD	Nathalie		FOUQUET	Jean-Pierre	
BRAULT	Jean		QUENTIN	Florence	
MARQUET	Didier		PILLON	Didier	
CORMIER SENCIER	Nathalie		DIRSON	Sophie	
CHESNEL	Annette		HABAULT	Philippe	
ZOCCHETTO	François		CHALOT	Martine	
SOULTANI-VIGNERON	Samia		DE LAVENERE-LUSSAN	Bruno	
DUBOURG	Xavier		PATY	Marie-Hélène	

Approbation du Budget Primitif 2015 - Conseil Communautaire du 22 décembre 2014

MAURIN	Bruno		VIELLE	Sylvie	
LEROUX	Isabelle		ANGOT	Dominique	
BOYER	Jean-Christophe		DUBOIS	Christine	
CHAUVEAU	Gisèle		CARREL	Christophe	
GAROT	Guillaume		PEIGNER	Michel	
BAUDRY	Véronique		MARQUET	Mickaël	
KIESSLING	Yan		GUÉRIN	Daniel	
BEAUDOUIN	Isabelle		BORDE	Yannick	
GOURVIL	Claude		ALEXANDRE	Christelle	
GRUAU	Jean-Christophe		BRUNEAU	Joseph	
BOUHOURS	Jean-Marc		GRUAU	Flora	
PERLEMOINE-LEPAGE	Isabelle		BLANCHET	Marcel	
HOUDAYER	Loïc		BARRÉ	Olivier	
BOISBOUVIER	Alain		ROCHERULLÉ	Michel	

***Les élus ayant reçu pouvoir doivent aussi signer pour les élus qu'ils représentent
Les suppléants doivent signer pour les élus qu'ils remplacent***